



Bulletin Municipal  
Décembre 2019

# GUÉGON



# Sommaire



Le Mot du Maire .....	1
Infos pratiques .....	2
Délibérations du Conseil Municipal .....	3 - 14
Finances .....	15 - 19
Travaux / Voirie .....	20 - 24
Urbanisme / Habitat .....	25 - 27
Projets Communaux .....	28 - 29
Vie Locale .....	30 - 41
Vie Scolaire .....	42 - 48
Vie Associative .....	49 - 65
Vie Économique .....	66 - 70
Agriculture - Environnement .....	71
Ploërmel Communauté .....	72
Infos Diverses .....	73
Tout en Images .....	74 - 76
État Civil .....	3 <sup>e</sup> couv
Calendrier des fêtes .....	4 <sup>e</sup> couv

*Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter  
à prendre part à la cérémonie des vœux du Nouvel An  
le samedi 4 janvier 2020 à 19 h à la salle du Ponty.*

Directeur de la publication : M. le Maire

Photos : Équipe municipale et personnel communal, Pierrick PANIER, Richard MORIUSER, les associations guégonnaises, Dominique LETAILLEUR, École SAINT-GILDAS, École S. BOURQUIN, Guenhaël LE TRIONNAIRE

Mise en page et impression : e2p imprim - Locminé - 02 97 48 74 80

*Chères Guégonnaises, Chers Guégonnais,*

Une des priorités d'un maire dans sa commune est, bien sûr, de maintenir l'ordre public et la sécurité des personnes. La commune investit tous les ans pour faire ralentir les chauffards inconscients. Toutefois, nous ne pouvons pas créer des infrastructures aux quatre coins du territoire communal. J'appelle donc ces conducteurs à faire preuve de civisme et de respect envers les piétons.

Je remercie particulièrement les bénévoles de nos associations sportives, culturelles et caritatives, qui prennent de leur temps pour animer et rendre service aux habitants de notre commune.

Un signe fort de bon dynamisme est le nombre de naissances qui s'élève encore à vingt cette année, comme lors des trois dernières années.

La médiathèque-garderie a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre, offrant à la population deux espaces modernes et agréables. Ce lieu doit vivre maintenant, notamment grâce à la salle de conférence dans laquelle pourront être organisées des soirées à thème et des expositions. Nous tenons à rappeler que le temps d'ouverture au public a presque doublé, passant de 14 heures à 25 heures par semaine. La proximité de ces deux lieux devrait permettre aux familles dont les enfants utilisent la garderie d'avoir un accès plus facile à la médiathèque, favorisant ainsi l'ouverture culturelle des plus jeunes. La curiosité intellectuelle et le goût de la lecture doivent en effet être incités dès le plus jeune âge.

Au niveau commercial, M. Christophe Le Brun, artisan-crêpier, s'installera le 2 janvier 2020 au 16, rue du Vingt juin 1944. Une maison que vous trouverez facilement à proximité immédiate des autres commerces et services du centre-bourg.

M. Vincent Roussiez, kinésithérapeute, s'est quant à lui installé depuis le 9 décembre dernier au 12 rue du Ponty, dans une partie des locaux de l'ancienne bibliothèque.

Je vous invite à prendre connaissance, en page centrale de ce bulletin, du projet d'îlot urbain proposé par le cabinet d'architectes Rubin, lequel a été retenu par le Conseil municipal le 4 décembre dernier.

Je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille, entre amis, avec vos proches, de continuer à faire rêver les enfants à Noël dans la joie. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et santé au quotidien.

Bonne année 2020

*Avec mes sentiments très cordiaux*

Jean-Marc DUBOT





# Infos Pratiques

## **MAIRIE DE GUÉGON**

1, place du Général de Gaulle  
56120 GUEGON  
Tél. 02 97 22 20 64 - Fax. 02 97 22 30 63  
mairie@guegon.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi 10 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30  
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30  
Le samedi 9 h - 12 h

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Lundi - Mardi - Mercredi :  
11 h - 12 h / 13 h 30 - 15 h 30  
Jeudi - Vendredi :  
11 h - 12 h 15 / 13 h 30 - 15 h 30 (levée à 15h30)  
Samedi 9 h - 10 h 15 (levée à 11 h)  
APC - 1, place du Général de Gaulle  
Tél. : 02 97 22 20 60

## **MEDIATHEQUE MUNICIPALE**

Lundi - Mardi : 8 h 30 - 10 h 30 / 16 h 15 - 18 h 15  
Mercredi : 8 h 30 - 18 h 15  
Vendredi : 8 h 30 - 12 h / 16 h 15 - 18 h 15  
Samedi : 9 h - 12 h  
Initiation informatique sur inscription  
Rue du Ponty - Tél. : 02 97 22 20 29  
bibliotheque@guegon.fr  
Portail de réservation de livres :  
www.mediathequesdupaysdejosselin.c3rb.org

## **VIE LOCALE - COMMUNICATION**

Tél : 02 97 22 28 86 - vielocale@guegon.fr  
N'hésitez pas à prendre contact avec ce service  
pour toutes communications dans le flash infos,  
bulletin municipal, facebook, site internet...

## **ÉCOLE SAINT GILDAS**

02 97 22 39 80  
eco56.stgi.guegon@enseignement-catholique.bzh

## **SYNDICAT SCOLAIRE DE JOSSELIN**

02 97 22 24 90  
assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr

## **ASSISTANTE SOCIALE**

Uniquement sur RDV en mairie  
au 02 97 73 22 00

## **ASSISTANTES MATERNELLES**

Pour obtenir la liste des assistantes maternelles,  
contacter le Relais Intercommunal Parents Assistants  
Maternels de Josselin.  
Tél. : 02 97 22 230 40  
ou par courriel : ripame.josselin@ploermelcommunaute.bzh

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Centre social "Le Rocher Bleu"  
Rue St Jacques - 56120 JOSSELIN - Tél : 02 97 73 94 20  
Mairie de Guégon - Tél. 02 97 22 20 64

## **DEPUTE PAUL MOLAC**

26, place de la mairie - 56800 PLOERMEL  
Tél : 02 97 70 61 72  
pmolac@assemblee-nationale.fr

## **PLOERMEL COMMUNAUTE**

Tél : 02 97 73 20 73  
Antenne de Josselin - Place des Remparts  
Tél : 02 97 22 24 90  
b.joubier@ploermelcommunaute.fr

## **OFFICE DE TOURISME**

WWW.BROCELIANDE-VACANCES.COM  
contact@broceliande-vacances.com  
Tél. 02 97 22 36 43

## **DECHETTERIE DE GUILLAC**

**Du 15 MARS au 14 OCTOBRE**  
Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30  
Mardi de 14 h à 18 h 30  
Mercredi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30  
Fermée le jeudi et le dimanche

## **Du 15 OCTOBRE au 14 MARS**

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
Mardi, mercredi de 14 h à 17 h  
Vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Fermée le jeudi et le dimanche

## **NUMEROS UTILES**

Samu : 15  
Pompiers : 18 - 112  
Gendarmerie : 17  
Allo enfance maltraitée : 119

## **CENTRE D'ACCES AU DROIT**

Permanence information juridique gratuite et confidentielle.  
Tous les mercredis sur rendez-vous, de 14 h à 17 h.  
Salle de réunion Ploërmel Communauté,  
place des Remparts à Josselin  
Tél : 02 97 27 39 63



## Séance du 28 novembre 2018

### Rapport Annuel du Délégué 2017 (service assainissement)

M. le Maire invite M. Jean-Bernard BARRÉ, représentant la société SAUR, délégué du service communal d'assainissement collectif, à présenter le Rapport annuel du délégué 2017 (RAD).

M. BARRÉ expose les caractéristiques principales du réseau d'assainissement collectif guégonnais pour l'exercice 2017 : Le patrimoine du service communal est composé de 2 stations d'épuration (Coët-Bugat et Tregrateur), ainsi que du réseau du bourg de Guégon et du Parc d'Activité de la Croix Blanche, dont les effluents sont rejetés dans la station d'épuration de Josselin. 2 postes de relevage sont situés au bourg de Guégon et au Bas de La Lande.

La longueur totale de canalisations du réseau est de 15 km 300 (Guégon, Coët-Bugat et Tregrateur), sur lesquels 485 clients sont raccordés.

Un volume de 27 186 m<sup>3</sup> d'eaux usées a été facturé en 2017, en baisse par rapport à 2016 (28598 m<sup>3</sup>), malgré 4 clients supplémentaires. Cette diminution est due aux efforts accomplis au niveau des économies d'eau potable.

Le contrat d'affermage a été renouvelé avec la SAUR au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sa prochaine échéance est fixée au 31 décembre 2021.

### Convention de mise à disposition d'une ingénierie PETR

Le Maire expose que la municipalité étudie actuellement la finalisation de l'étude préopérationnelle de restructuration d'un îlot urbain, comportant le réaménagement et la construction de divers bâtiments destinés à l'habitat et au commerce. Cette opération, intégrée à diverses autres actions de revitalisation de l'agglomération guégonnaise, peut faire l'objet d'un financement au titre de l'opération « Dynamisme des bourgs ruraux », initié par l'État, la Région, l'Établissement Public Foncier, et la Banque des Territoires.

Il propose, afin de pouvoir répondre de manière optimale à ce dispositif, de solliciter la participation technique de PETR Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne.

Il donne connaissance du projet de convention de mise à disposition partielle d'un agent du Pays et en précise les conditions financières, soit un remboursement de 3600 €.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

### Médiathèque-Garderie : réattribution du lot n° 10 suite à liquidation de l'entreprise titulaire

Le Maire rappelle que l'entreprise titulaire du lot n° 10 (cloisons sèches et isolation) du marché de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire a été mise en liquidation judiciaire.

Conformément à la réglementation, une consultation a été organisée afin d'assurer la reprise de ce lot, à l'issue de laquelle aucune offre n'a été déposée, une négociation directe a ensuite eu lieu avec une entreprise qui a déposé une offre, mais à laquelle le Conseil municipal, en séance du 19 octobre 2018, a décidé de ne pas donner suite.

Une nouvelle négociation a eu lieu depuis avec une autre entreprise, dont le Maire donne connaissance au Conseil municipal.

Le Conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise SUD BRETAGNE PLAFONDS & CLOISONS, de Saint Avé, pour un montant de l'offre de base de 65 545 € HT.

### Tarifs des locations des salles communales et des services communaux - 2019

Le Maire présente à l'assemblée les propositions de la commission "finances" du 13 novembre 2018 relatives aux différents tarifs pour les salles communales et les services communaux à appliquer pour l'année 2019.

Le Conseil municipal adopte les tarifs pour 2019 tels que proposés par la commission finances.

### Acquisition de matériel de voirie pour le service technique

Dans le cadre de la fin de l'utilisation par la commune de produits phytosanitaires au 1<sup>er</sup> janvier prochain (programme "zérophyto") et suite à la fin du contrat de nettoyage des voies communales de l'agglomération, il convient d'acquérir un matériel spécifique d'entretien de la voirie.

Il précise le matériel qu'il est proposé d'acquérir :

- Un microtracteur avec relevage avant équipé d'une masse, un aérateur-scarificateur, une brosse de désherbage et une balayeuse.

Il informe le Conseil qu'une consultation a été effectuée auprès d'entreprises spécialisées et propose de retenir l'offre de la société MS Équipement, de Pontivy, pour un prix global de 44 367 € HT.

Le Conseil municipal approuve cette proposition et sollicite du Conseil régional de Bretagne - Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust, une subvention pour le financement de ces acquisitions.

### Convention de déversement des eaux usées (station de Josselin)

Depuis 2009, les eaux usées de l'agglomération de Guégon et celles du Parc d'Activité de La Croix Blanche et de Caradec sont rejetées dans la station d'épuration de La Ville Gourdan, appartenant à la commune de Josselin. Une convention fixant les conditions de rejet des effluents a été signée par les représentants des 2 communes et la SAUR, titulaire des contrats d'affermage. Cette convention est arrivée à échéance le 30 juin 2017 et il convient de la renouveler. Il donne connaissance du projet de nouvelle convention.

Le Conseil municipal approuve les termes de cette convention de rejet.

### Contrat d'acquisition de logiciels et prestations informatiques (SEGILOG)

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services passé avec la société SEGILOG arrive à échéance le 31 décembre 2018. Il convient de le renouveler pour une durée de trois années.

Le Maire précise les termes de ce contrat qui concerne les logiciels de gestion budgétaire et comptable, de cadastre et de gestion du personnel, lequel est approuvé par le Conseil municipal.

### Travaux de mise en accessibilité demande de subvention

Dans le cadre de la loi de 2005 sur l'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes handicapées, un programme de mise en accessibilité a été établi sur la période 2016 à 2021.

Les travaux à réaliser en 2018 ont été précisés par la commission "bâtiments" et ont fait l'objet d'une estimation financière.

Le Conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise SMBA, d'un montant de 9 993 € HT et sollicite une aide financière du Conseil départemental du Morbihan.

## Marché de travaux - Résidence des Fontaines

Une consultation a été effectuée pour les travaux d'aménagement du futur lotissement "Résidence des Fontaines", rue saint Cado. Les travaux se décomposent en deux lots :

Lot n° 1 : assainissement eaux usées & eaux pluviales ;

Lot n° 2 : revêtements, mobilier et espaces verts.

Trois offres ont été reçues pour le lot n° 1 et cinq offres pour le lot n° 2.

Réunie le 29 octobre 2018, la commission des marchés publics a procédé à l'analyse des plis reçus. En fonction des critères de sélection précisés dans le règlement de consultation, le Conseil municipal décide d'attribuer les 2 lots comme suit :

Lot n° 1 : attribué à l'entreprise SBCEA SAS, de Plumeliau, pour un montant de 28 755 € HT ;

Lot n° 2 : entreprise ID VERDE, de Ploeren, pour un montant de 17 067 € HT.

## Atout-âges

### tarifs de l'animation de décembre 2018

Le Conseil municipal fixe le tarif de la prochaine activité programmée dans le cadre d'Atouts Âges comme suit :

Vendredi 7 décembre 2018

Visite du château des ducs de Bretagne et du marché de Noël à Nantes :

- Par personne domiciliée à Guégon : 30,00 €
- Par personne non domiciliée à Guégon : 45,00 €

## Subvention pour organisation du Tour de Bretagne 2019

Le Tour de Bretagne est une course cycliste qui a lieu chaque année sur les 5 départements bretons. En 2019, la course, programmée du 25 avril au 1er mai, passera dans le centre Bretagne. Le Maire propose qu'une arrivée d'étape ait lieu à Guégon puis précise les conditions financières pour cet événement, soit une subvention d'un montant de 7000 €, auxquels s'ajoutent la fourniture de 7 bouquets pour les lauréats ainsi que d'un trophée pour le vainqueur d'étape. Le Conseil municipal approuve cette proposition.

## École saint Gildas

### Demande de subvention pour voyage éducatif

Mesdames Rozenn VALOIS et Hélène LE LABOURIER, M. Roland LE BLAY, intéressés dans cette affaire, quittent la salle et ne prennent pas part à la délibération. Mme Nadine GABOREL décide de ne pas faire usage du pouvoir de Mme Marilyne LE PIOUFFLE, également intéressée par cette affaire.

L'école saint Gildas de Guégon sollicite une subvention pour le financement d'un voyage scolaire "classe de neige" du 9 au 16 mars 2019 pour les élèves de cycle 3. Ce séjour aura lieu à Samoëns (Savoie). Le prix de revient du séjour sera de 506 € par enfant. Ce coût est plus élevé que d'habitude, le lieu habituel de séjour en Auvergne étant en travaux, l'école n'a pu trouver un autre site que plus éloigné et plus coûteux. Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 1500 € pour le financement de ce voyage scolaire.

## Restauration de l'église Saint Pierre Saint Paul de Guégon - tranche optionnelle

Suite à la constatation de désordres sur la charpente de l'église de Guégon, classée Monument Historique, l'architecte des Bâtiments de France a décidé de faire réaliser une étude pour déceler leur origine. M. Léo GOAS-STRAAJER, architecte du patrimoine, mandaté, a réalisé cette étude en novembre 2015. Suite à ses constatations, il s'avère que les désordres de la charpente (lesquels détériorent la couverture) proviennent de la structure du bâtiment, notamment d'un tassement des fondations du pignon Nord du transept Nord, entraînant par ricochet des problèmes de maçonnerie sur plusieurs autres parties de l'édifice.

Le coût des interventions préconisées est estimé à 550 000 € HT, hors maîtrise d'œuvre et coordination SPS.

Une première tranche de travaux (tranche ferme) est en cours de finalisation.

La seconde tranche (tranche optionnelle) doit démarrer au mois de mars prochain pour une durée de 10 mois et un montant de travaux de 213 001 € HT.

Le Conseil municipal approuve le projet de restauration de la charpente et de la couverture de l'église de Guégon tel que présenté ci-dessus et sollicite de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Conseil Régional une aide financière pour la réalisation de la tranche optionnelle des travaux.

## Séance du 30 janvier 2019

### Convention de groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures de bureau et de papier

En 2015, un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de bureau avait été signé entre Ploërmel Communauté, les communes de Ploërmel, Taupont, Loyat, Campénéac, Gourhel, Montertelot, le CIAS de Ploërmel Communauté et le PETR Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Ce marché arrivera à échéance en février 2019.

Ce groupement a permis de réaliser des économies d'échelle et d'obtenir des conditions avantageuses d'achat en mutualisant les procédures de passation.

Le renouvellement de ce groupement de commandes est l'occasion d'étendre ce dispositif aux communes membres de Ploërmel Communauté, nouveau territoire.

Ploërmel Communauté assurera les fonctions de coordonnateur du groupement et procédera à l'organisation

des opérations de sélection du ou des titulaires.

Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurera de la bonne exécution des prestations, notamment au regard du paiement du prix.

Le marché est décomposé en 2 lots :

- Lot 1 : Fournitures de bureau et petits accessoires de bureau

- Lot 2 : Fourniture de papier

Les prestations débiteront à compter de la date de notification, pour une durée d'un an, reconductible 3 fois pour une durée maximale de 4 ans.

Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Guégon au groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures de bureau et de papier.

### Marché médiathèque-garderie avenant n°4 lot n°12 carrelage (sarl Roux)

Dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire, il convient de



# Délibérations du Conseil Municipal

modifier par avenant le lot n°12 du marché afin d'inclure dans la prestation la dépose du sol des sanitaires de la médiathèque et la fourniture et la pose d'un carrelage ; la prestation prévue dans le marché initial n'ayant pas donné satisfaction. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 832 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°4 avec l'entreprise SARL ROUX de Lanouée

## **Marché médiathèque-garderie**

### **avenant n°4 lot n°15 électricité (Eiffage Energie)**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire, il convient de modifier par avenant le lot n°15 du marché afin d'inclure dans la prestation l'alimentation 12 kVa provisoire pour plancher chauffant de la médiathèque. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 438 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°4 avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE de Vannes.

## **Marché travaux église**

### **avenant n° 1 - lot n° 1 maçonnerie**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église de Guégon, il convient de modifier par avenant le lot n°1 du marché afin d'inclure dans la prestation la dépose et la repose de la maçonnerie dans le but de réaligner l'arête de la tour d'escalier, non prévues dans le marché initial. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 1 480 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°1 avec l'entreprise MACONNERIE VITRY de Sérent.

## **Marché travaux église**

### **avenant n° 1 - lot n° 2 charpente**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église de Guégon, il convient de modifier par avenant le lot n° 2 du marché afin d'inclure dans la prestation les greffes en tête d'arbalétriers, dont la nécessité est apparue lors de la découverte de la charpente, lesquelles n'étaient pas prévues dans le marché initial. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 4 950 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°1 avec le groupement BRIERO / LES CHARPENTIERES DE BRETAGNE, à Mauron et à Quistinic.

## **Don d'une association à la commune (Da Wekon)**

L'association Da Wekon, qui organise chaque année des représentations théâtrales à Guégon, désire faire un don de 1 700 € pour aider au financement de l'équipement scénique de la salle du Parc. Il précise que ce don n'est soumis à aucune condition.

Le Conseil municipal accepte ce don.

## **Vente du lot n° 4 - lotissement des Ronceaux**

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 4 du lotissement "Le Hameau des Ronceaux". Ce lot a une contenance de 703 m<sup>2</sup> et son prix de vente est de 23 € TTC le m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 4 du lotissement "Le Hameau des Ronceaux" à M. Johnny MONNIER, domicilié à Plumelec.

## **Participation à l'amicale du personnel de Ploërmel Communauté**

Par courrier en date du 5 décembre 2018, le Président de l'Amicale du personnel de Ploërmel Communauté et de ses communes membres, informe que suite à la fusion des communautés de communes le 1er janvier 2017, l'association a voté de nouveaux statuts afin d'ouvrir la possibilité aux agents des communes faisant nouvellement partie de Ploërmel Communauté d'adhérer à l'amicale et de pouvoir bénéficier de ses avantages.

Il précise que cette adhésion est soumise à l'autorisation de la collectivité, qui sera amenée à verser une subvention homogène pour tous les organismes et calculée sur la base de la masse salariale pour les agents actifs inscrits.

Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

## **Plan d'aménagement**

### **secteur rue Constant Le Guennec**

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil municipal a approuvé par délibération du 25 septembre 2009, puis modifié par délibération du 26 novembre 2010 la notice d'orientations d'aménagement de différents secteurs classés en zone 1AU, dont le secteur de la rue Constant Le Guennec. Ce document d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) stipule que l'urbanisation de ces secteurs au coup par coup est interdite. Un projet d'aménagement d'une structure pour personnes âgées dépendantes étant actuellement à l'étude dans le périmètre concerné, il propose au Conseil d'adopter un plan d'aménagement dont il présente le détail, pour les parcelles ZS n°26, n°27, n°162 et n°164.

Le Conseil municipal approuve le plan d'aménagement tel que présenté par le Maire.

## Subventions municipales 2019 aux associations

Le Maire expose au Conseil municipal les différents dossiers de demandes de subvention pour l'année 2019, présentés par les associations et examinés par la commission "Finances" réunie le 22 janvier 2019.

Le Conseil municipal approuve les propositions de la commission "Finances" et décide de verser une subvention aux associations suivantes :

ACCA GUEGON (piégeurs).....	650 €	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE.....	1 050 €
AMICALE DU PERSONNEL GUEGON.....	800 €	VTT-CYCLO CLUB GUEGONNAIS .....	260 €
ANCIENS COMBATTANTS FNACA GUEGON .....	260 €	TWIRLING CLUB DE GUÉGON.....	500 €
ASSOC. MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE .....	215 €	PYUNDAI .....	130 €
BADMINTON GUEGONNAIS .....	315 €	L'ATELIER DU PERE NOËL.....	100 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST.....	132 €	BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN .....	534 €
CLUB DES AINÉS DE GUEGON .....	152 €	AMICALE DONNEURS DE SANG.....	150 €
LES COMMERCE GUEGONNAIS .....	915 €	FNATH – SECTION DE JOSSELIN .....	35 €
COMITÉ DES FETES DE GUEGON.....	2030 €	SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN.....	170 €
COMITÉ DES FETES DE COET-BUGAT.....	262 €	SECOURS POPULAIRE PLOËRMEL.....	150 €
COMITÉ DES FETES DE TREGRANTEUR.....	262 €	ARABESQUE .....	5,50 € / enfant (min 50 €)
DA WEKON - GUEGON.....	335 €	LE SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELIN.....	150 €
ESG GUEGON.....	4 945 €	EM2S (SPORT EN MORBIHAN) .....	352 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS.....	560 €	COMICE AGRICOLE Pays de l'Oust et du Lie .....	755 €
MUSIQUE A MONGRENIER .....	355 €	JUDO-CLUB JOSSELINAIS.....	5,50 € / enfant (min 50 €)
APEL – ECOLE SAINT GILDAS .....	8,50 € / élève	UNION CYCLISTE PAYS DE JOSSELIN..	5,50 € / enfant (min 50 €)
AMICALE LAÏQUE DE GUEGON .....	8,50 € / élève	LA SANTÉ DE LA FAMILLE .....	50 €
LES PETITS POUSETS GUEGON .....	345 €	RÊVE DE CLOWN .....	50 €
LA RAQUETTE GUEGONNAISE .....	675 €		

## Séance du 27 février 2019

### Marché médiathèque-garderie - avenant n°3 lot n°5 couverture-bardage-zinc

Dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire, il convient de modifier par avenant le lot n°5 du marché afin d'inclure dans la prestation un complément de support pour le bardage polycarbonate, une grille de ventilation en façade et une boîte aux livres. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 3 433 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°3 avec l'entreprise AR TOITURES de Bohal.

### Îlot urbain : lancement du programme maîtrise d'œuvre

La restructuration d'un îlot urbain est à l'étude depuis plusieurs années.

L'étude préopérationnelle, réalisée en 2018 par les cabinets DEVERNAY Architectes et ERSILIE, a permis de vérifier la faisabilité technique, architecturale et financière de l'opération, comportant la création de 2 locaux commerciaux (boulangerie-pâtisserie et supérette) et de 11 logements locatifs.

Il précise que le montant de l'estimation financière du programme est de 1 880 494 € HT, ou de 1 896 808 € HT avec une variante sur un logement.

Il demande ensuite à M. LE BRAZIDEC, Adjoint aux finances, de présenter au Conseil un plan prévisionnel de trésorerie sur

la période 2019/2023. Il ressort de cet exposé que, en limitant les investissements de la commune à ceux prévus aujourd'hui (fin des travaux de la médiathèque-garderie, îlot urbain, restaurations de l'église de Guégon et de la chapelle du Borne, aménagement du centre-bourg (tranche conditionnelle n° 1), aire de jeux, marchés annuels de voirie, sentier de randonnée et acquisitions mobilières et immobilières diverses), le budget communal peut, notamment grâce à un excédent de fonctionnement conséquent, maintenir un bon équilibre financier sur la période donnée. Le Conseil municipal approuve le programme de restructuration de l'îlot urbain tel que précisé par l'étude préopérationnelle (construction de 2 locaux commerciaux et de 11 logements locatifs).

### Revitalisation du centre-bourg subvention dynamisme des bourgs ruraux

Le Maire rappelle au Conseil municipal les différentes composantes du plan de revitalisation du centre-bourg de Guégon, entrepris depuis 2013, tant au niveau des actions d'investissement que des actions de fonctionnement. Ces actions visent à remodeler le centre-bourg de Guégon afin de lui permettre de répondre aux mutations auxquelles le monde rural doit faire face aujourd'hui, de trouver un nouvel équilibre et une nouvelle cohésion.

Il précise qu'il convient d'ajouter à ces actions la construction d'une résidence Âges&Vie par le Groupe KORIAN destinée



# Délibérations du Conseil Municipal

aux personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2 à 4).  
Le Conseil municipal approuve le plan de revitalisation du centre-bourg de Guégon, pour la période 2019 à 2023, pour un coût prévisionnel de 3 533 385 € HT et sollicite une aide financière au titre de l'appel à projet "Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne" lancé par l'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier et la Banque des Territoires.

## Îlot urbain : acquisition des parcelles à Mmes Danet et Davalo et à M. Meur

Le Maire expose au Conseil qu'il est possible d'acquérir plusieurs sections de parcelles de terrain sises aux abords de l'îlot urbain en projet de restructuration. Il donne les caractéristiques de ces parcelles : une partie de la parcelle AB n°144, pour une superficie de 39 m<sup>2</sup>, une partie de la parcelle AB n°143, pour une superficie de 120 m<sup>2</sup> et une partie des parcelles AB n°142 et n°185, pour une superficie totale de 16 m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal décide d'acquérir les parcelles mentionnées ci-dessus au prix de 10 € le m<sup>2</sup>, tous les frais de divisions de parcelles et d'acquisition étant à la charge de la commune.

## CCAS de Guégon - subvention d'équilibre exercice 2019

Le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale.

La commune de Guégon accorde chaque année une subvention lui permettant de mener à bien ses actions. Cette subvention représente sa principale recette annuelle.

Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 6 800,60 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2019.

## Travaux de restauration de l'église de Guégon subvention DRAC

Les travaux de restauration des charpentes de chœur de l'église romane de Guégon, classée Monument Historique, sont en cours. La première tranche de travaux se termine, la seconde tranche, dite tranche optionnelle, va pouvoir commencer.

Il précise le plan de financement de l'opération, en détaillant les subventions obtenues ou sollicitées auprès de l'État (Direction régionale des affaires culturelles), de la Région et du Département.

L'aide de l'État doit faire l'objet d'une convention dont il précise les termes.

Le Conseil municipal approuve le programme de travaux de la tranche optionnelle du programme de restauration de l'église de Guégon et autorise le Maire à signer la convention relative à la maîtrise d'ouvrage et portant attribution d'une subvention au titre des crédits déconcentrés du Ministère de la Culture.

## Bassin de rétention des eaux pluviales subventions DETR et PST 2019

Afin de permettre l'arrosage des terrains de sport dans les meilleures conditions écologiques et financières, il est proposé de créer un bassin de rétention des eaux pluviales issues des toitures du complexe sportif de La Ville Pelote. Ce bassin, raccordé sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales et équipé d'une membrane géotextile, aurait une contenance de 800 m<sup>3</sup>. Il permettrait d'économiser l'eau potable du réseau d'alimentation et d'en diminuer la facture annuelle.

Le Conseil municipal approuve le projet de création d'un bassin de rétention pour un coût estimatif de 37 415 € HT et sollicite de l'État, de l'Agence de l'Eau et du Département du Morbihan une subvention pour le financement de ces travaux.

## Chapelle du Borne subventions de l'état et du département

La chapelle saint Méen du Borne, en Guégon, donne des signes de désordre au niveau de sa structure. Sur le conseil de M. le conservateur du patrimoine au Département, une étude a été menée par M. Léonard GOAS-STRAAIJER, architecte du patrimoine. Ce dernier propose, compte-tenu de l'état des murs, d'une part de faire réaliser une chape hydrofugée étanche en pente, guidant les eaux pluviales et l'humidité en les éloignant des fondations, et d'autre part de déposer les joints ciments et de rejointoyer les murs extérieurs.

Ces mesures doivent assainir les murs de la chapelle et leur assurer une nouvelle solidité.

Le Conseil municipal approuve ce projet de restauration de la chapelle du Borne, pour un coût estimatif de 15 225 € HT et sollicite de l'État et du Département une subvention pour le financement des travaux.

## Jurés d'assises 2020 - tirage au sort

Vu l'arrêté préfectoral fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2020 ; Il a été procédé publiquement au tirage au sort de 3 électeurs en vue de la composition du jury d'assises du Morbihan pour l'année 2020.

Ont été désignés par le sort : M. Pascal BORELLY, Mme Anne COURTINE et M. Anthony GUILLO.

## Centre de gestion de la FPT 56 convention cadre

Le Centre de Gestion du Morbihan accompagne le développement des collectivités en mettant en place des services facultatifs conçus pour répondre aux besoins et aux exigences spécifiques de l'action publique.

A cet effet et conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, il convient que le Centre de Gestion délivre ses prestations sous forme de groupement de moyens, auquel doivent adhérer par convention les collectivités avant toute intervention, toute prestation faisant l'objet d'une convention spécifique d'intervention.

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention-cadre d'accès aux services facultatifs proposés par le Centre de Gestion du Morbihan.



## Séance du 5 avril 2019

### **Médiathèque - extension des horaires demande de subvention**

Le Conseil municipal a décidé, par délibération du 27 juin 2018, de créer un emploi d'Adjoint Principal du Patrimoine à mi-temps afin de renforcer l'effectif du service culturel et d'élargir les créneaux d'ouverture au public de la nouvelle médiathèque, dont les travaux doivent s'achever prochainement. Il précise qu'il est possible d'obtenir un financement de la charge représentée par ce recrutement pour l'extension des horaires d'ouverture, auprès des services de la DRAC de Bretagne, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques.

La subvention espérée de la DRAC de Bretagne est de 60 % les 3 premières années puis 30 % les 2 dernières années.

Le Conseil municipal approuve le financement de l'extension de l'ouverture de la médiathèque comme précisé ci-dessus par le Maire et sollicite une subvention du Ministère de la Culture – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne.

### **Ploërmel Communauté : modification des statuts (compétence crématorium)**

Le maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 29 novembre 2018, le président faisait part au conseil de Ploërmel Communauté de la problématique de l'implantation d'un crématorium sur le territoire communautaire.

Il rappelait notamment que "la ville de Ploërmel avait, il y a quelques années, finalisé un projet de crématorium en choisissant les modalités de concession de travaux publics et lancé le 18 juin 2015 une consultation d'entreprises susceptibles d'y répondre. La commune de la Chapelle-Caro, puis celle de Val d'Oust, a conduit son propre projet en développant le mécanisme d'une société d'économie mixte (SEM) pour y parvenir.

Pour autant, il n'en demeure pas moins que le besoin sociétal d'un équipement dans le pays de Ploërmel et dans l'est morbihannais est sans doute très avéré et qu'il est fort dommage que ce projet soit ainsi tout à fait bloqué.

Le président a alors proposé à l'assemblée que Ploërmel Communauté puisse conduire cette opération. Il a demandé que le conseil communautaire se prononce sur le principe de rendre l'établissement public compétent en matière de création et de gestion d'un crématorium sur son territoire ce qu'il a accepté, à l'unanimité, lors de sa séance du 29 novembre dernier.

Il rappelait par ailleurs qu'il s'agit de conduire une opération nouvelle en excluant expressément toute implication financière de Ploërmel Communauté dans la société d'économie mixte.

Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur les transferts proposés. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de Guégon de prononce pour la modification des statuts de Ploërmel Communauté.

### **Subvention exceptionnelle à l'UCPJ**

L'Union Cycliste du Pays de Josselin (UCPJ) organise, à la demande de la commune de Guégon, une épreuve cycliste le 27 avril 2019 dans le cadre du Tour de Bretagne Cycliste.

Le Conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 290 € à l'association UCPJ au titre de la manifestation cycliste du 27 avril 2019.

### **Réseau des médiathèques : demande d'intégration de Guillac**

La commune de Guillac va prochainement entreprendre les travaux de réhabilitation d'un bâtiment pour notamment y installer une médiathèque. Ce nouvel équipement est destiné à développer l'action culturelle sur la commune.

Dans le cadre du fonctionnement de cette future médiathèque, Guillac souhaite intégrer le réseau mis en place en mars 2015 par les communes de Guégon, Josselin et Les Forges de Lanouée.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à l'intégration de la médiathèque de Guillac dans le réseau des médiathèques de Guégon, Josselin et Les Forges de Lanouée.

### **Restauration de l'église de Guégon avenant n°2 au marché maçonnerie**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église de Guégon, il convient de modifier par avenant le lot n°1 du marché afin d'inclure dans la prestation la reprise des rampages du chœur et des collatéraux, non prévues dans le marché initial. Le montant de cette prestation supplémentaire est de 5 950 € HT.

Le Conseil municipal approuve l'avenant n°2 avec l'entreprise MACONNERIE VITRY de Sérent.

### **Comptes de gestion 2018 budgets principal et annexes**

Le Conseil municipal approuve les comptes de gestion du budget principal de la commune ainsi que des budgets annexes, tenus par le Trésorier municipal pour l'exercice 2018 (assainissement et lotissements Le hameau des Ronceaux, Coët-Bugat, Résidence des Fontaines). Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### **Compte administratif 2018 budget annexe du lotissement de Coët Bugat**

Sous la présidence de M. Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement de Coët Bugat qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	:	0,00 €
Recettes de fonctionnement	:	0,00 €
Dépenses d'investissement	:	0,00 €
Recettes d'investissement	:	15 775,15 €
Excédent d'investissement	:	15 775,15 €

## Compte administratif 2018

### budget annexe du lotissement des ronceaux

Sous la présidence de M. Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement Le hameau des Ronceaux qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	: 358 045,68 €
Recettes de fonctionnement	: 208 534,46 €
Déficit de fonctionnement	: 149 511,22 €
Dépenses d'investissement	: 184 672,87 €
Recettes d'investissement	: 482 169,00 €
Excédent d'investissement	: 297 496,13 €

### Compte administratif 2018 - budget annexe du lotissement résidence des Fontaines

Sous la présidence de M. Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement Résidence des Fontaines qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	: 37 352,92 €
Recettes de fonctionnement	: 37 352,52 €
Déficit de fonctionnement	: 0,40 €
Dépenses d'investissement	: 41 612,34 €
Recettes d'investissement	: 60 259,92 €
Excédent d'investissement	: 18 647,58 €

### Compte administratif 2018 - budget annexe du service assainissement

Sous la présidence de M. Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 du budget annexe de service assainissement qui s'établit ainsi :

Dépenses d'exploitation	: 76 634,57 €
Recettes d'exploitation	: 69 169,09 €
Déficit d'exploitation	: 7 465,48 €
Dépenses d'investissement	: 77 469,11 €
Recettes d'investissement	: 130 931,72 €
Excédent d'investissement	: 53 462,61 €

### Compte administratif 2018 - budget principal

Sous la présidence de M. Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2018 du budget principal qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	: 1 424 881,32 €
Recettes de fonctionnement	: 2 267 053,68 €
Excédent de fonctionnement	: 842 172,36 €
Dépenses d'investissement	: 2 120 573,77 €
Recettes d'investissement	: 3 792 623,87 €
Excédent d'investissement	: 1 672 050,10 €

## Affectation des résultats 2018

### budgets principal et assainissement

Le Maire expose qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2018 des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal et du budget annexe assainissement dans les budgets primitifs 2019.

Le Conseil municipal décide de procéder aux affectations des résultats comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL

##### Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice 2018	: 842 172,36 €
Affectation à l'article 002 de la section de fonctionnement	: 0,00 €
Affectation à l'article 1068 de la section d'investissement	: 842 172,36 €

##### Section d'investissement

Excédent de l'exercice 2018	: 1 672 050,10 €
Affectation à l'article 001 de la section d'investissement	: 1 672 050,10 €

#### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

##### Section de fonctionnement

Déficit de l'exercice 2018	: 7 465,48 €
Affectation à l'article 002 de la section de fonctionnement	: 7 465,48 €
Affectation à l'article 1068 de la section d'investissement	: 0,00 €

##### Section d'investissement

Excédent de l'exercice 2018	: 53 462,61 €
Affectation à l'article 001 de la section d'investissement	: 53 462,61 €

## Taux d'imposition 2019 - taxes locales

Considérant que la commune de Guégon entend poursuivre son programme d'équipement auprès de la population sans augmenter la pression fiscale ;

M. le Maire propose au Conseil municipal de ne pas modifier en 2019 les taux d'imposition des 3 taxes directes locales votés pour l'année 2018, en rappelant que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, base revalorisée forfaitairement chaque année par la Loi de finances.

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition votés en 2018 et de les reconduire à l'identique pour 2019 soit :

• Taxe d'habitation	= 13,23 %
• Foncier bâti	= 18,72 %
• Foncier non bâti	= 44,52 %

## Subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes

Considérant qu'il y a lieu d'équilibrer les budgets annexes, Le Conseil municipal décide de verser les subventions suivantes du budget principal aux budgets annexes :

Budget annexe	Subvention
Lotissement de Coët Bugat	17 772,44 €
Lotissement Le Hameau des Ronceaux	168 992,88 €
Budget annexe assainissement	41 420,36 €

## Budgets primitifs 2019

### budgets principal et annexes

Le Conseil municipal approuve les projets de budgets primitifs 2019 présentés par M. LE BRAZIDEC, Adjoint aux finances, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

#### Lotissement Résidences des Fontaines :

Fonctionnement	: 85 476,05 €
Investissement	: 85 470,65 €

#### Lotissement de Coët Bugat :

Fonctionnement	: 126 391,21 €
Investissement	: 127 781,26 €

#### Lotissement Le Hameau des Ronceaux :

Fonctionnement	: 337 674,09 €
Investissement	: 482 169,00 €

#### Service assainissement collectif :

Exploitation	: 102 185,84 €
Investissement	: 119 826,77 €

#### Budget principal :

Fonctionnement	: 2 048 823,00 €
Investissement	: 4 606 517,73 €

## Séance du 24 avril 2019

### **Maîtrise d'œuvre de la médiathèque-garderie périscolaire - demande d'avenant**

Dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de la future médiathèque-garderie périscolaire, le maître d'œuvre sollicite la modification par avenant du marché de maîtrise d'œuvre afin d'inclure dans la prestation la prolongation du délai de réalisation des travaux à plusieurs reprises, notamment en raison de la défaillance des entreprises CBI (lot n°2) et BROCÉLIANDE (lots n°10 et n°11). Le montant proposé de cette prestation supplémentaire est de 12 090,88 € HT.

Le Conseil municipal décide de sursoir à cette demande jusqu'à la réception des travaux et statuera alors sur la suite à y donner à la vue du bilan final de l'opération.

### **Médiathèque-garderie périscolaire mission OPC - reprise**

En raison de la prolongation des travaux de construction de la médiathèque-garderie, notamment en raison de malfaçons et de la liquidation de 2 entreprises titulaires de 3 lots de travaux, le cabinet Armor Économie, titulaire de la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier) a décidé de se retirer de l'opération, le délai contractuel de sa mission étant achevé.

Le cabinet GRIGNOU STEPHAN Architectes, maître d'œuvre, propose de reprendre cette mission, pour un montant calculé sur la base du forfait mensuel du cabinet Armor Économie, soit une somme de 3200 € HT pour une durée supplémentaire de travaux de 8 mois.

Le Conseil municipal approuve cette proposition

### **Consultation de maîtrise d'œuvre pour l'îlot urbain**

Faisant suite au portage immobilier assuré entre 2014 et 2018 par l'EPFR de Bretagne, la commune de Guégon propose de restructurer un îlot urbain entre la rue du 20 juin 1944 et la rue du 19 mars 1962. Cet îlot comprendra 2 locaux commerciaux et 11 logements locatifs ainsi que l'aménagement de l'espace foncier.

Le coût d'objectif de l'opération, établi par l'étude préopérationnelle réalisée par les cabinets DEVERNAY et ERSILIE, est fixé à 1 900 000 € HT, maîtrise d'œuvre incluse. En vue de participer au financement de l'opération, la commune sollicitera toutes les aides éligibles auprès de partenaires financiers.

Le Conseil municipal adopte la procédure de consultation pour remise de prestations de maîtrise d'œuvre, dans le cadre d'une procédure adaptée. Après appel à candidatures, le nombre de candidats invités à proposer un projet sera fixé à 3.

Une prime sera allouée aux participants qui ont remis des prestations conformes au règlement de la consultation. Le montant de la prime est librement défini par la commune de Guégon. Il est fixé à 8 000 € HT par équipe (l'indemnité du lauréat étant comprise ensuite dans sa rémunération de maître d'œuvre). Dans un 2ème temps, un marché négocié sera passé avec l'équipe ayant remis le meilleur projet, selon les critères indiqués dans le règlement de la consultation.

### **Prise en charge d'un logement pour le nouveau médecin**

Le Docteur ALECSANDRU va quitter son cabinet dans la Maison de Santé le 30 avril prochain, pour aller exercer à Ploërmel. Le départ d'un médecin généraliste est préjudiciable pour les habitants de Guégon et les communes voisines, ainsi que pour le second médecin, la pharmacie et les autres professionnels de santé exerçant sur Guégon. Une prospection a eu lieu afin de permettre l'installation d'un nouveau médecin. Le Maire informe qu'un nouveau médecin va s'installer très prochainement à la Maison de Santé, en continuant dans un premier temps à exercer partiellement à Ruffiac où il exerce actuellement.

Il propose au Conseil, afin de faciliter l'installation à Guégon de ce praticien, de prendre en charge pour une durée de 6 mois, la location du logement qu'elle occupera à Guégon ou dans une commune environnante.

Le Conseil municipal décide que la commune prendra en charge le loyer de l'habitation du Docteur Carmen STAMATE pendant une durée de 6 mois.

### **Astreinte du personnel technique - mise à jour**

Suite à l'adoption de la nouvelle organisation du temps de travail du service technique, le Conseil municipal, par délibération du 10 mai 2017, a mis en place une astreinte le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 00. Cette astreinte concerne les agents du service qui y sont soumis par roulement.

Cas dans lesquels il est possible de recourir aux astreintes :

- Intervention en cas de défektivité sur un système de chauffage, d'éclairage public, du réseau électricité ;
- Intervention en cas d'accident de la circulation nécessitant une intervention pour sécuriser les lieux en cas de dégâts collatéraux ;
- Intervention en cas d'évènements climatiques (inondation, tempête, canicule...) mettant en danger ou présentant un risque pour les usagers ou un risque de détérioration des bâtiments communaux.
- Intervention pour organisation d'une manifestation exceptionnelle par la commune ou en collaboration avec la commune ;
- Intervention pour nettoyage exceptionnel (manifestation...).

La rémunération d'un samedi d'astreinte est actuellement de 37,40 € la journée. L'astreinte d'une demi-journée est rémunérée au prorata de l'indemnité prévue par la réglementation pour une journée, soit actuellement 50% de 37,40 € brut.

Le Conseil municipal valide ces caractéristiques de l'astreinte du service technique.

### **Remboursement d'une facture par un tiers (médiathèque)**

Le Maire expose que l'entreprise R2AE est intervenue il y a quelques mois pour l'effacement des réseaux aériens rue du Ponty, à la demande du syndicat Morbihan Énergies et pour le compte de la commune. Lors des travaux, un câble du réseau de chauffage de la nouvelle médiathèque a été accidentellement endommagé. L'entreprise CSA, titulaire du lot "chauffage" a assuré la réparation du dommage pour un montant de 1326 € TTC.

Le Conseil municipal demande au Maire d'émettre un titre de recette pour le remboursement par l'entreprise R2AE de la réparation du dommage précisé ci-dessus.



# Délibérations du Conseil Municipal

## **Indemnité de gardiennage des églises année 2019**

La circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 précise le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité. Le Conseil municipal décide de verser à M. l'abbé Albert LE COINTRE, Recteur de Guégon, l'indemnité de gardiennage d'église de l'année 2019, d'un montant de 474,22 €.

## **Location d'un local communal maison de santé - modification**

Suite à une modification de l'effectif du cabinet infirmier de Guégon, locataire d'un local dans la Maison de Santé, il convient de modifier par avenant, à compter du 1er mai 2019, les termes du bail locatif afin d'enlever une pièce de 10,13 m<sup>2</sup> des locaux mis à disposition et par conséquent de réduire le loyer à verser à la commune. La surface louée passant de 56,68 m<sup>2</sup> à 46,55 m<sup>2</sup>.

Le Conseil municipal approuve les termes de l'avenant n°2 modifiant à compter du 1er mai 2019 le bail de location en faveur de la société "Infirmier(es) de Guégon", afin de prendre en compte la réduction de la surface du local.

## **Location d'un local communal maison de santé - fixation du loyer**

Une personne exerçant une profession libérale paramédicale souhaite louer un local de 10,13 m<sup>2</sup> libéré à partir du 1er mai 2019 dans la Maison de Santé. Le Maire propose au Conseil de fixer le montant du loyer du local. Il demande à l'assemblée de délibérer.

Le Conseil municipal fixe le montant du loyer mensuel à 101,30 €, auquel s'ajoute une provision pour charges locatives de 10 € par mois, dit que le local sera mis à disposition gratuitement les trois premiers mois de la location.

## **Cession du lot n° 15 du lotissement des Ronceaux**

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 15 du lotissement communal "Le Hameau des Ronceaux". Ce lot a une contenance de 741 m<sup>2</sup> et son prix de vente est de 23 € TTC le m<sup>2</sup>, soit 17 043 € TTC.

Le Conseil municipal décide de céder ce lot à Mme Priscillia POISSON, domiciliée à Ploërmel.

## **Assainissement - décision sur le transfert de compétence à l'intercommunalité.**

La loi NOTRe amendée par la loi Ferrand a prévu le transfert obligatoire de la compétence assainissement des communes aux communautés au plus tard le 1er janvier 2020 sauf si, par délibération de leur conseil municipal respectif prise avant le 1er juillet 2019, 25% des communes représentant 20 % de la population s'y opposent.

Dans ce cadre de cet éventuel transfert, Ploërmel Communauté, dès 2017, a lancé une étude pour l'analyser et qui s'est décomposée en 4 parties principales:

Après une série de rencontres et d'échanges avec les communes, réalisées par les services de la Communauté à la fin 2017 et en 2018, il a pu être dressé les premiers éléments de diagnostic de la situation de l'assainissement collectif sur le territoire de Ploërmel Communauté.

Ces éléments ont été présentés en conférence des communes en juin 2018 et ont servi de base pour les phases suivantes de l'étude.

Le Conseil municipal de Guégon se prononce pour le transfert de compétence de l'assainissement collectif à Ploërmel Communauté à compter du 1er janvier 2020.

## Séance du 5 juin 2019

### **Création d'un budget annexe nouveau lotissement**

Le Maire expose au Conseil la nécessité d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains à bâtir.

Il propose de viabiliser diverses parcelles, d'une superficie totale de 10 035 m<sup>2</sup> et situées entre la rue Constant Le Guennec, la rue du Lieutenant de La Grandière et la rue Joseph Le Coq. Ce terrain est inscrit en zone 1AU au P.L.U.

Le Conseil municipal approuve la création d'un nouveau budget annexe, dont la dénomination sera "RÉSIDENCE DES ÉCOLIERS".

### **Cession du lot n° 1 du lotissement résidence des Fontaines**

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 1 du lotissement communal "Résidence des Fontaines". Ce lot a une contenance de 371 m<sup>2</sup> et son prix de vente est de 23 € TTC le m<sup>2</sup>, soit 8 533 € TTC.

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 1 du lotissement à Mme Marie-Thérèse RICHARD, domiciliée à Josselin.

### **Cession du lot n° 2 du lotissement résidence des Fontaines**

Des particuliers primo-accédants souhaitent acquérir le lot n° 2 du lotissement communal "Résidence des Fontaines". Ce lot a une contenance de 631 m<sup>2</sup> et son prix de vente est de 15 € TTC le m<sup>2</sup> (tarif primo-accédants), soit 9 465 € TTC.

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 2 du lotissement à M. et Mme Pierre GUENARD domiciliés à Saint Jean Brévelay.

### **Cession du lot n° 4 du lotissement résidence des Fontaines**

Un particulier primo-accédant souhaite acquérir le lot n° 4 du lotissement communal "Résidence des Fontaines". Ce lot a une contenance de 694 m<sup>2</sup> et son prix de vente est de 15 € TTC le m<sup>2</sup> (tarif primo-accédants), soit 10 410 € TTC.

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 4 du lotissement à M. Anthony LE BOUQUIN, domicilié à Bignan.



# Délibérations du Conseil Municipal

## Convention de mise à disposition du domaine public pour réseaux

ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique sollicite une mise à disposition partielle (de l'ordre de 20 m<sup>2</sup> pour chacune) de deux parcelles communales situées à Coet Bugat et à La Ville au Ped, afin d'y installer 2 postes de transformation du courant électrique.

Le Conseil municipal approuve la mise à disposition d'ENEDIS des 2 terrains communaux précisés ci-dessus.

## Location d'un cabinet médical - maison de santé

Il a été convenu précédemment de maintenir les conditions de location du cabinet médical de la Maison de Santé pour le remplaçant du Docteur ALECSANDRU. Le Docteur Carmen STAMATE ayant ouvert son cabinet depuis le 20 mai dernier, le Conseil municipal valide ces conditions, précisées ci-après : Loyer mensuel : 10,00 € / m<sup>2</sup> loué pour la partie cabinet, soit pour une surface de 24,08 m<sup>2</sup>, un loyer mensuel de 240,80 € ; 3,33 € / m<sup>2</sup> loué pour la partie salle d'attente, soit pour une surface de 15,96 m<sup>2</sup> un loyer de 53,15 €.

Charges mensuelles : 30,00 € / mois de provision pour charges (consommation d'eau, assainissement, électricité, chauffage, surveillance des locaux, entretien, fonctionnement des communs...). Une régularisation des charges interviendra à la fin d'exercice.

En référence à la délibération du 24 janvier 2014, il est également décidé une mise à disposition gratuite des locaux de la Maison de Santé mentionnés ci-dessus pour une durée de 6 mois, soit du 20 mai 2019 au 19 novembre 2019.

## Tarifs Atout-âges - animation du 14 juin 2019

Le Conseil municipal fixe les tarifs suivants pour la prochaine activité programmée dans le cadre d'Atouts Âges :

Vendredi 14 juin 2019

Visite des chantiers navals et de l'écomusée de Saint Nazaire :

- Par personne domiciliée à Guégon : 30 €
- Par personne non domiciliée à Guégon : 57 €.

## Vœu relatif aux principes

### et valeurs pour l'évolution du système de santé

Le Conseil municipal de Guégon s'associe à la proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF), qui rassemble les 1000 hôpitaux publics et 3800 établissements sociaux et médico-sociaux publics, concernant la réforme du système de santé, afin qu'il prenne en considération les enjeux suivants :

- La lutte contre les "déserts médicaux".
- La garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous.
- La fin des directives nationales technocratiques.
- Une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
- La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires.
- Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients.
- La fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux, visant à fermer des services publics hospitaliers pour des motifs économiques et non de sécurité ou de qualité de soins.
- La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

## Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs en raison de la modification de la durée de travail sur un poste créé récemment et non encore pourvu à ce jour et d'une nomination à la promotion interne 2019 :

Création d'un poste d'adjoint principal du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe et suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine au 1<sup>er</sup> juin 2019 ;

Création d'un poste d'adjoint principal du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (21 h) au 8 juillet 2019.

## Recrutement de personnel vacataire

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter ponctuellement des agents contractuels lors de surcroît saisonnier d'activité.

## Demande de subvention - contrat de ruralité

Le Maire rappelle au Conseil municipal les différentes composantes du plan de revitalisation du centre-bourg de Guégon, entrepris plusieurs 2013, tant au niveau des actions d'investissement que des actions de fonctionnement. Ces actions visent à remodeler le centre-bourg de Guégon afin de lui permettre de répondre aux mutations auxquelles le monde rural doit faire face aujourd'hui, de trouver un nouvel équilibre et une nouvelle cohésion.

Ces actions peuvent prétendre à une aide financière de l'État (Ministère de l'aménagement du territoire et de la ruralité) au titre du Contrat de ruralité.

Le Conseil municipal approuve le plan de revitalisation du centre-bourg de Guégon, pour la période 2019 à 2023 et sollicite une aide financière au titre du Contrat de Ruralité lancé par l'État.

## Opération "argent de poche"

Le Conseil municipal décide de renouveler l'opération "argent de poche" pour un nombre maximal de six candidatures de jeunes de 17 ans pour des périodes de deux semaines consécutives en juillet ou en août. Chacun des participants recevra une gratification de 175 € nets pour chaque période.

Séance du 3 juillet 2019

## Marché de voirie - programme 2019

Le programme 2019 de réfection de la voirie communale établi par la commission municipale a fait l'objet d'un appel à concurrence. Le marché à procédure adaptée, d'un seul lot, comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. Cette dernière concerne la réfection des voies communales de Lescouet, de Préblanc et de Tregrateur à La Ville au Ped. Le Conseil municipal approuve l'attribution du marché à l'entreprise COLAS, agence de Ploërmel, pour un montant total de 166 101 € HT, décomposé comme suit :

- tranche ferme avec variantes : 140 161 € HT
- tranche optionnelle avec variantes : 25 940 € HT.

## Restauration de l'église de Guégon avenant n°1 au lot n°2

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église de Guégon, il convient de modifier par avenant le lot n°2 du marché (tranche optionnelle) afin d'inclure dans la prestation le remplacement du lambris de la voûte du chœur en pin sylvestre, lequel s'avère irrécupérable, par un lambris en chêne, y compris dépose de la voûte ancienne, insertion dans le lambris neuf des quelques lames d'origine en chêne retrouvées et fixation par clous forgés, non prévus dans le marché initial. Le Conseil approuve cette prestation supplémentaire, après déduction des travaux devenus sans objet, pour un montant de 4 648 € HT, avec l'entreprise LES CHARPENTIERES DE BRETAGNE de Quistinic.

## Avenant n°1 - marché ID Verde - aire de jeux

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une aire de jeux, il convient de modifier par avenant le marché de l'entreprise ID VERDE afin d'inclure dans la prestation différents travaux complémentaires, non prévus dans le marché initial (création d'un regard, réalisation d'un drain à chaussette, pose de chaînette pavés en granit, réalisation d'un plateau surélevé et d'un accès sécurisé entre le parking et l'aire de jeux...). Le Conseil municipal approuve cette modification pour un montant de 16 145 € HT.

## Budget primitif 2019

### budget du lotissement "résidence des Écoliers"

Bertrand LE BRAZIDEC, Adjoint délégué aux finances, expose au Conseil municipal le projet de budget primitif 2019 pour le budget annexe du lotissement "Résidence des Écoliers", qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 64 532,28 €

Investissement : 64 522,28 €

Le Conseil municipal adopte le budget primitif tel que proposé.

## Délibération modificative n°1 - budget principal

Le Conseil municipal autorise la décision modificative suivante sur l'exercice 2019 du budget de la commune :

Section d'investissement – Dépenses

Chapitre "Opérations non affectées" :

Article 020 - Dépenses imprévues : - 64 522,28 €

Article 27638 – Avance au budget annexe "Résidence des Écoliers" : + 64 522,28 €.

## Programme de travaux de réaménagement d'un local commercial

Le Conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement du local communal situé au n°16, rue du 20 juin 1944, destiné à recevoir un établissement de restauration, de type crêperie, pour un montant prévisionnel de 60 000 € HT.

## Cession de deux lots - lotissement de Coët Bugat

Le Conseil municipal décide de céder les lots n° 2 et n° 3 du lotissement communal de Coët Bugat, d'une superficie de 743 m<sup>2</sup> et de 705 m<sup>2</sup>, à Mme Émilie GUILLOT domiciliée à Guégon. Le prix de vente de ces lots est de 10 € TTC le m<sup>2</sup>.

## Fixation du prix de vente de caveaux (cimetière de Guégon)

Le Conseil municipal, afin d'optimiser la surface disponible du cimetière de Guégon, décide de faire réaliser 4 caveaux dans les emplacements difficiles d'accès, destinés à être cédés ultérieurement à des particuliers, dans le cadre d'acquisitions de concessions. Il accepte la proposition de la Marbrerie Guillard Bourdin, de Josselin, pour une somme de 4 400 € TTC et fixe le prix de vente des caveaux 2 places à 1100 €.

## RGPD : Approbation de la convention d'accompagnement proposée par le CDG

En application du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, il incombe à la collectivité, outre la désignation d'un délégué à la protection des données personnelles (DPD), de procéder à un recensement de l'ensemble des traitements de données auxquels elle a recours, ceci en vue d'établir un registre permettant de satisfaire à la nouvelle obligation de transparence. La collectivité devra ensuite déterminer les principales actions à diligenter pour assurer la conformité de ces traitements de données avec les nouveaux droits des administrés.

Eu égard à l'importance du travail à réaliser, le Conseil municipal approuve la convention d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan (CDG56) et désigne le DPD du CDG56 comme DPD de la collectivité.

## Conventions de servitudes ENEDIS

ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, sollicite une mise à disposition partielle de 2 parcelles communales situées dans le secteur de Coët Bugat, afin d'y installer 2 canalisations souterraines ainsi qu'un support pour conducteurs aériens d'électricité.

Le Conseil municipal approuve cette mise à disposition.

## Renouvellement d'un bail à la Maison de Santé (cabinet infirmier)

Le Conseil municipal approuve le renouvellement du bail du cabinet infirmier de Guégon à compter du 1er octobre 2019, dans la continuité du bail actuel.

## Livret touristique - prix de vente

Le Maire cède la parole à Mmes Christiane CHEFD'HOTEL, Sylvie DESHAIES et Joëlle PERRIN qui présentent au Conseil le livret de découverte de la commune qu'elles ont réalisées avec deux autres bénévoles de la bibliothèque, Mmes Kerstin ABELLARD et Marcelle CHEREL. Cet ouvrage est destiné aux Guégonnais et aux personnes visitant la région. Le Conseil municipal décide de faire imprimer ce livret à 3000 exemplaires et fixe à 1 € l'exemplaire le prix de vente au public de l'ouvrage.



## Séance du 18 septembre 2019

### **Durée d'amortissement réseaux électrique et de télécommunication**

Le Conseil municipal fixe à une année la durée d'amortissement des frais relevant des travaux d'extension des réseaux électriques rue saint Cado.

### **Location du local du 16 rue du 20 juin 1944 et d'une licence IV**

Le Conseil municipal décide de mettre en location le bâtiment communal sis au n° 16 rue du 20 juin 1944, pour l'exploitation d'une crêperie, à compter de la fin des travaux de remise en état. A titre d'aide à l'installation, le bâtiment sera mis à disposition gratuitement pour une période de 3 mois. Le loyer mensuel est fixé à 250 € HT, charges non comprises. Le Conseil décide également de louer la licence IV communale au gérant au prix annuel de 60 € HT.

### **WEBSIG convention avec Ploërmel Communauté**

Ploërmel Communauté est en cours de finalisation de son système d'information géographique. Le logiciel choisi est un logiciel libre, qui pourra s'enrichir au fil du temps, des demandes et des données. Pour la mise à disposition de ce logiciel, un projet de conventionnement a été élaboré par les services de Ploërmel Communauté.

Le Conseil municipal approuve les termes de cette convention et autorise le Maire à la signer.

### **Marché de voirie 2019 - modification**

Dans le cadre de la réalisation des travaux 2019 de réfection de la voirie communale, le Conseil accepte de modifier le marché passé avec l'entreprise COLAS, suite à une erreur relevée au niveau du détail quantitatif estimatif et afin d'inclure des travaux non prévus initialement mais dont la réalisation est indispensable pour assurer une qualité optimale du programme. Le montant de l'avenant est de 24 831 € HT, soit de 14,95 % du montant du marché initial.

### **DGF 2020 : tableau de recensement de la voirie communale au 31/12/ 2018**

Le Conseil municipal approuve le tableau détaillé des voies communales au 31/12/2018, lequel est maintenu à 127 684 mètres pour les Voies Communales à caractères de chemin, et passe à 12 590 mètres pour les rues, en raison de l'adjonction de la rue des Ronceaux.

Cela correspond à un linéaire total de voirie communale au 31 décembre 2018 de 140 274 mètres. Ce linéaire sert au calcul des dotations de l'État.

### **Demande de subvention pour voyages éducatifs école Saint Gildas**

Mesdames Marilyn LE PIOUFFLE, Rozenn VALOIS, Hélène LE LABOURIER et Virginie PEDRONO, intéressées dans cette affaire, quittent la salle et ne prennent pas part à la délibération.

Le Conseil municipal décide d'accorder à l'A.P.E.L. de l'école saint Gildas de Guégon une subvention de 20 € par élève au titre du financement des voyages scolaires dans le Finistère et en Touraine pour l'année scolaire 2019/2020 (classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2).

### **Médiathèque : validation du fonctionnement**

Le Maire expose au Conseil que la médiathèque municipale a ouvert ses portes au public dans les nouveaux locaux le 11 septembre 2019. Cette ouverture a cependant eu lieu en maintenant les horaires en vigueur dans l'ancienne médiathèque. Une nouvelle organisation du service a été étudiée et validée par la commission "médiathèque" réunie le 16 septembre, afin de permettre l'élargissement des créneaux d'ouverture au public.

Le Conseil municipal approuve la nouvelle organisation du service médiathèque.

### **Éffacement des réseaux centre-bourg - îlot urbain et lotissement**

Dans le cadre de la prochaine restructuration de l'îlot urbain situé entre les rues du 20 juin 1944 et du 19 mars 1962, et de l'aménagement du lotissement "résidence des Écoliers", situé entre les rue Joseph Le Coq et Constant Le Guennec, le Conseil municipal approuve le projet d'effacement des réseaux électriques et d'éclairage public ainsi que des infrastructures de télécommunications sur le secteur de la rue Joseph Le Coq, la rue du 20 juin 1944 et la rue du Ponty, pour un montant estimatif de travaux, établi par le syndicat Morbihan Énergies, de 164 577 € HT. Le montant restant à charge de la commune de Guégon est de 63 442 €, auquel s'ajoute un montant de TVA pour partie récupérable par la commune de 10 691 €.

## Section de Fonctionnement

	Prévu	Réalisé
<b>DEPENSES</b>	<b>2 106 690,00</b>	<b>1 424 881,32</b>
011 Charges à caractère général	469 550,00	367 844,20
012 Charges de personnel et Charges Sociales	705 650,00	669 964,65
014 Atténuation de produits	2 500,00	890,00
65 Charges de Gestion courante	426 601,95	283 405,14
66 Charges Financières	48 154,50	48 154,50
67 Charges exceptionnelles	800,00	0,00
022 Dépenses imprévues	108 984,00	0,00
023 Virement à la Section d'Investissement	335 505,26	0,00
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 944,29	54 622,83
<b>RECETTES</b>	<b>2 106 690,00</b>	<b>2 267 053,68</b>
70 Vente de produits	26 550,00	29 833,58
73 Impôts et Taxes	1 450 000,00	1 500 625,79
74 Dotations, subventions et participations	553 940,00	574 612,22
75 Autre produits de gestion courante	51 200,00	71 883,65
76 Produits financiers	0,00	2,30
77 Produits exceptionnels	0,00	32 181,68
013 Atténuation de Charges	25 000,00	44 095,77
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	13 818,69
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00	0,00
<b>Excédent de clôture</b>		<b>842 172,36</b>

## Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>	<b>4 963 596,57</b>	<b>2 120 573,77</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>3 744 397,22</b>	<b>1 492 704,42</b>
203 Frais d'études	12 000,00	6 840,00
204 Subventions d'équipements versées	112 625,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 731 302,98	627 309,70
23 Immobilisations en cours (équipements)	1 888 469,24	858 554,72
<b>Dépenses financières</b>	<b>235 687,02</b>	<b>138 983,71</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	114 373,71	113 983,71
27 Autres immobilisations financières	71 313,31	25 000,00
020 Dépenses imprévues	50 000,00	0,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>983 512,33</b>	<b>488 885,64</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	13 818,69
041 Opérations patrimoniales	983 512,33	475 066,95
<b>RECETTES</b>	<b>4 963 596,57</b>	<b>3 792 623,87</b>
001 Excédent d'investissement reporté N-1	2 037 431,12	2 037 431,12
10 Dotations fonds divers et réserves	112 647,93	116 414,53
1068 Affectation N-1	797 125,85	797 125,85
13 Subventions d'investissement	407 719,13	311 612,59
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	350,00
27 Autres immobilisations financières	248 210,06	
021 Virement de la section de Fonctionnement	335 505,26	0,00
024 Produit des cessions	32 500,60	0,00
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 944,29	54 622,83
041 Opérations patrimoniales	983 512,33	475 066,95
<b>Excédent de clôture</b>		<b>1 672 050,10</b>



### Section de Fonctionnement

<b>DEPENSES</b>		<b>2 048 823,00</b>
011	Charges à caractère général	484 050,00
012	Charges de personnel et charges sociales	704 562,00
014	Atténuation de produits	2 000,00
65	Charges de gestion courante	474 803,28
66	Charges financières	42 907,12
67	Charges exceptionnelles	1 700,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	229 855,70
042	Dotations aux amortissements charges financières (68)	8 944,90
<b>RECETTES</b>		<b>2 048 823,00</b>
002	Résultat reporté exercice précédent	0,00
70	Vente de produits	26 900,00
73	Impôts et taxes	1 430 344,00
74	Dotations, Subventions et Participations	514 488,00
75	Autres produits de gestion courante	53 500,00
013	Atténuation de charges	23 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	591,00

### Section d'investissement

<b>DEPENSES</b>		<b>4 606 517,73</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00
16	Remboursements d'emprunts	119 777,37
20	Immobilisations incorporelles	5 160,00
204	Subventions d'équipement versées	93 360,00
21	Immobilisations Corporelles	2 020 838,29
23	Immobilisations en cours	1 611 043,63
041	Opérations patrimoniales	525 867,79
27	Autres Immobilisations financières	29 470,65
020	Dépenses imprévues	200 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>4 606 517,73</b>
001	Excédent d'investissement reporté	1 672 050,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	168 000,00
1068	Excédent de fonctionnement reporté	842 172,36
13	Subventions d'investissement	774 227,01
27	Autres immobilisations financières	346 363,87
021	Virement de la section de fonctionnement	229 855,70
024	Produit des cessions	39 036,00
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 944,90
041	Opérations patrimoniales	525 867,79



### Budget prévisionnel 2019 :

#### Taux de la fiscalité locale :

Taxe d'habitation	:	13,23 %
Taxe sur le foncier bâti	:	18,72 %
Taxe sur le foncier non bâti	:	44,52 %

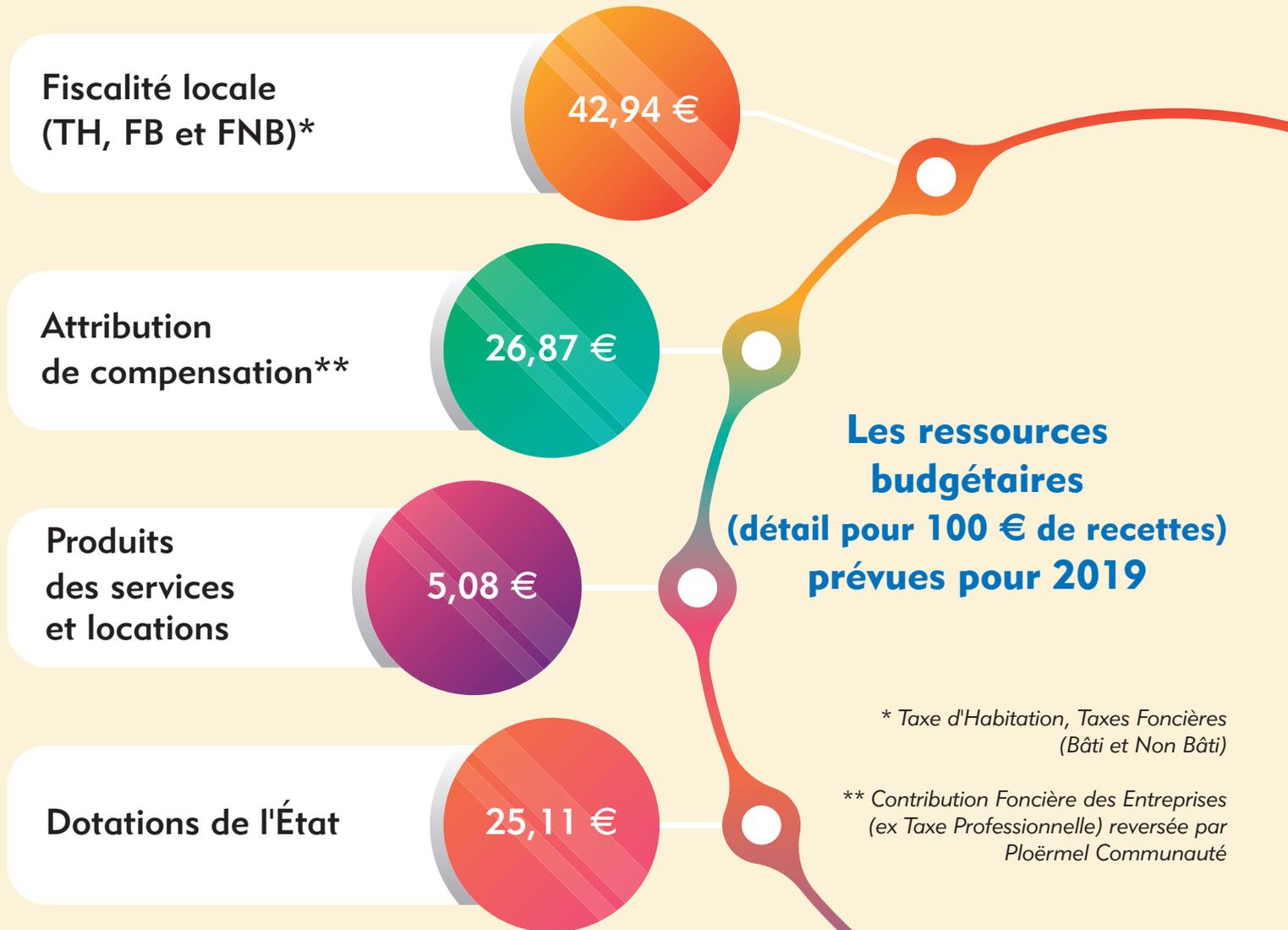


#### Montant TTC des travaux d'investissement réalisés en 2018 :

Voirie :	294 163 €
Bâtiments :	563 885 €
Autres aménagements :	16 973 €

Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2019 : 2 048 823 €

Montant du budget prévisionnel d'investissement 2019 : 4 606 518 €



\* Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti)

\*\* Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle) reversée par Ploërmel Communauté



	Salle du Ponty	Salle de Trégramteur	Salle de Coët-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote** Y. du Halgouët***	Salle des sports Y. du Halgouët***	Salle du Parc	Salle des Fontaines*
<b>JOURNEE DES CLASSES &amp; ARBRE DE NOEL DES ENT. GUEGON</b>							
	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE ECOLE de GUEGON</b>							
<b>A BUT NON LUCRATIF</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Y compris repas de la paroisse							
<b>A BUT LUCRATIF</b>							
• Repas, buffet, galettes...	80,00 €	33,00 €	33,00 €	Interdit	80,00 €	Interdit	66,00 €
• Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles...	80,00 €	33,00 €	33,00 €	Interdit	80,00 €	80,00 €	66,00 €
<b>PARTICULIERS de GUEGON</b>							
• Repas, buffets - 1 <sup>ère</sup> journée	146,00 €	56,00 €	56,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	56,00 €
• Repas, buffets - 2 <sup>e</sup> journée	73,00 €	56,00 €	56,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	56,00 €
• Mariages - 1 <sup>ère</sup> journée	259,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 <sup>e</sup> journée	146,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Vins d'honneurs et réunions	33,00 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>UTILISATEURS EXTERIEURS (EX-JOSSELIN COMMUNAUTE)</b>							
• Mariages - 1 <sup>ère</sup> journée	358,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 <sup>e</sup> journée	204,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles...	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	399,00 €	Interdit	Interdit
• Bals	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	399,00 €	175,00 €	Interdit
• Repas, buffets, galettes...	Interdit	129,00 €	129,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	133,00 €
• Arbre de Noël	333,00 €	66,00 €	66,00 €	Interdit	268,00 €	Interdit	Interdit
• Réunion	134,00 €	54,00 €	54,00 €	Interdit	66,00 €	66,00 €	54,00 €
<b>PODIUM</b>							
Associations de Guégon	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	64,00 €	Interdit	Interdit
Extérieurs	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	134,00 €	Interdit	Interdit
<b>DÉPLACEMENT DE MODULES</b>							
Guégon	66,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	66,00 €	66,00 €	Interdit
Extérieurs	66,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	66,00 €	66,00 €	Interdit
<b>CAUTIONS</b>							
Par location	500,00 €	300,00 €	300,00 €		500,00 €	300,00 €	300,00 €
<b>MÉNAGE</b>							
Par heure de ménage supplémentaire	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €

\* ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids.

\*\* ne sont autorisées dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions à caractère sportif (cf. salle annexe).

\*\*\* installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouët (parquet).

\*\*\*\* les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère récréatif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique.

\*\*\*\*\* facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location.



### COURTS DE TENNIS

Intérieurs et extérieurs :

l'heure gratuit

### CIMETIERE

#### Concession pour 50 ans

Simple (2 m<sup>2</sup>)

Double (4 m<sup>2</sup>)

unité 191,00 €

unité 382,00 €

#### Columbarium

Concession pour 15 ans

Concession pour 30 ans

unité 337,00 €

unité 674,00 €

### LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Piège à frelons

Sachet de raticide et souricide

le piège 4,00 €

les 50 g 0,10 €

### VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Bois divers (hors chêne)

Chêne

la corde 32,00 €

la corde 57,00 €

### VENTE DE TERRE VEGETALE

#### LOCATION BARRIERES METALLIQUES

Caution

aux particuliers guégonnais (sans caution)

aux associations guégonnaises

aux commerçants guégonnais (avec caution)

aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)

aux associations extérieures à Ploërmel Communauté (avec caution)

le m<sup>3</sup> 2,00 €

par barrière 20,00 €

l'unité 1,00 €

gratuit

gratuit

gratuit

l'unité 1,00 €

### PHOTOCOPIES ou SCANNER

Particuliers : format A4 noir et blanc recto

format A4 noir et blanc recto-verso

format A4 couleur recto

format A3 noir et blanc recto

format A3 noir et blanc recto-verso

format A3 couleur recto

Associations de GUEGON : sous réserve d'une utilisation raisonnée

l'unité 0,20 €

l'unité 0,35 €

l'unité 1,20 €

l'unité 0,35 €

l'unité 0,70 €

l'unité 1,50 €

l'unité gratuit

### BIBLIOTHEQUE

Vente de l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"

Vente de l'ouvrage "Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon..."

Vente de l'ouvrage "La machine à remonter le temps"

Frais d'expédition pour l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"

Remplacement carte perdue

l'ouvrage 10,00 €

l'ouvrage 5,00 €

l'ouvrage 1,00 €

l'envoi 5,00 €

unité 1,50 €

#### Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée

Abonnement Individuel

Abonnement Famille

Abonnement Bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs) et demandeur d'emploi

annuel 10,00 €

annuel 15,00 €

annuel gratuit

### GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)

Abonnement

Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)

Ticket individuel pour une journée

trimestre 51,00 €

carnet 32,00 €

l'unité 3,20 €

### COMMERCES AMBULANTS

Droit de place sur le domaine public

la place gratuit

## L'aire de jeux

Le choix du conseil municipal s'est porté sur une aire de jeux pour les enfants de 3 à 16 ans. Nous l'avons souhaitée totalement close. La sélection des jeux a été faite en concertation avec les assistantes maternelles de notre commune. Ce lieu est aussi un espace partagé où l'on peut pique-niquer et s'initier à la plantation dans des bacs dédiés à cet effet.

**Coût des travaux : 362 180 17 €/HT**

**Subvention Conseil Départemental : 89 994 €.**

**Coût de la pyramide à corde : 36 850 €/HT**



*Concertation avec les assistantes maternelles*



*Présentation du projet à l'ABF*



*Inauguration le 17 mai 2019*



*Les enfants étaient impatients de découvrir ce nouvel espace !*



# Travaux - Voirie

## Eglise St Pierre St Paul : restructuration de la charpente

Travail de greffage et de consolidation de la charpente par les Charpentiers de Bretagne et Briéro Charpentres. A ce stade, les travaux du chœur sont terminés ; reste les transepts côté sud qui sont en cours d'achèvement où le même principe de greffage est réalisé.

### AVANT



### APRÈS



M. Léo GOAS, architecte du patrimoine a fabriqué un engoulant (extrémité sculptée en forme de gueule, tête d'animal réel ou imaginaire sculptée) sur la poutre traversante près du retable.



Restauration du retable par l'entreprise COREUM

## La centrale photovoltaïque

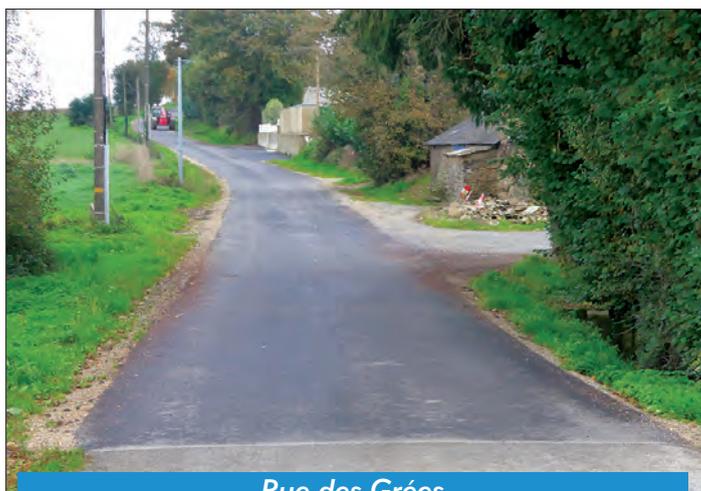
Dans l'objectif de participer à la transition énergétique et pour une croissance verte, cette centrale photovoltaïque, installée sur une ombrière de parking, permet une modulation des sources d'énergie. La salle des sports bénéficiera donc de la production d'électricité de cette ombrière en journée. C'est Morbihan Energie (syndicat délégataire) qui porte ce projet pour un montant de 30 000 €. Une redevance annuelle sera versée par la commune durant vingt ans et la commune deviendra ensuite propriétaire.



## Marché de voirie 2019

Après ouverture des plis, le marché est attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 229 118.75 € TTC (dont 32 730 € de subvention du Département) comprenant 5 910 mètres linéaires de voies communales, 400 m<sup>2</sup> d'enrobé à Brébion avec pose de caniveaux et réaménagement du centre bourg de Trégranteur.

## Routes communales



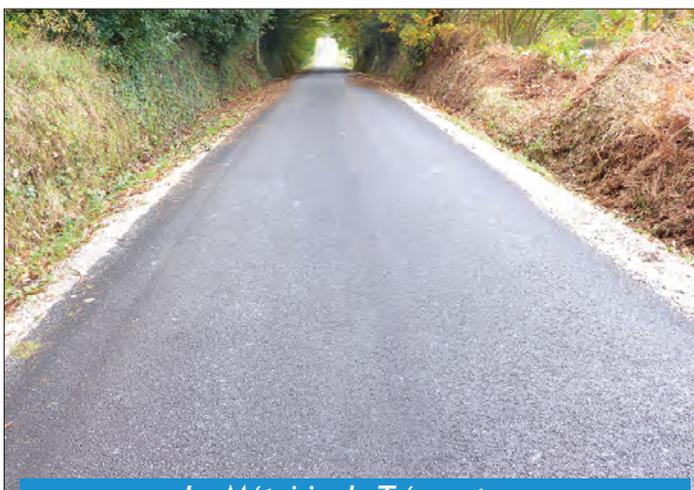
*Rue des Grées*



*Enrobé devant la salle de Coët Bugat*

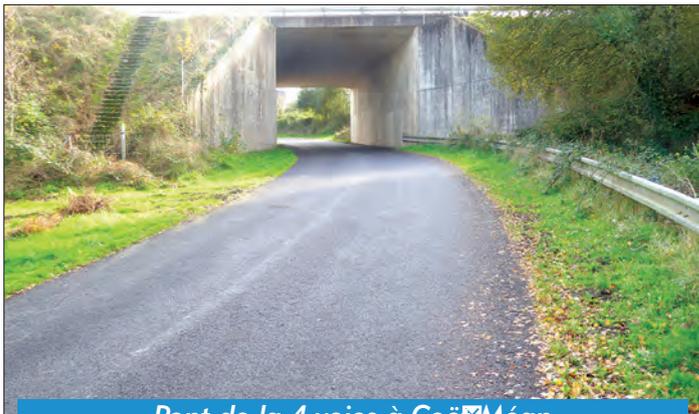


*Le Goulivard*



*La Métairie de Trégranteur*

# Travaux - Voirie



Pont de la 4 voies à Coët-Méan



Le Val au Houx



La Ville Gourdan



La Ville Benêt

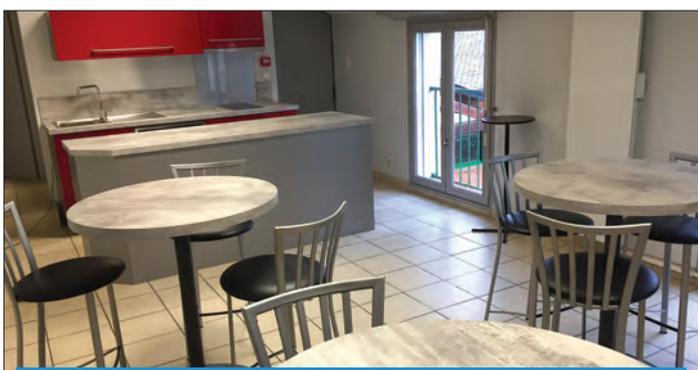
## Travaux divers



Afin de préserver l'église Notre-Dame de Coët-Bugat, et sur les conseils des services départementaux du patrimoine, il a été décidé d'installer une grille en fer forgé devant le portail de l'entrée principale. Cette grille permettra de maintenir la porte ouverte tout en interdisant toute intrusion, et de permettre ainsi d'aérer le bâtiment, lequel souffre d'une importante humidité. Nous veillons par cela notamment à préserver le tableau de l'Ascension, offert aux paroissiens de Coët-Bugat par l'empereur Napoléon III en 1858. Une subvention pour ces travaux a été demandée au Conseil départemental. Cette porte a été dessinée par Pierre Floc'h et réalisée par Hubert Guillo du service technique.



Aménagement de l'emplacement des conteneurs à La Pointe



Aménagement d'une cuisine pour le personnel de la mairie

## Trégranteur

Rénovation du mur de soutènement de la salle communale de Trégranteur par l'AMISEP pour un montant de 2565.69 € TTC



Remise en état des conduites du réseau d'eaux pluviales en busage CR8, pose de bordures et aménagement des trottoirs. Dans le souhait de réaliser un aménagement qui permettra de réduire la vitesse dans le centre bourg de Trégranteur, des bandes de circulation (en résine) seront posées au sol, mais au préalable des travaux sur le réseau eaux pluviales seront effectués.



## Mise en conformité des ERP

En 2019, les travaux de mise en conformité des établissements recevant du public, dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), se sont poursuivis. Les marquages au sol nécessaires ont été créés ou renouvelés afin de faciliter le stationnement et l'accès aux bâtiments communaux, église, salles de réunion pour les personnes en situation de handicap.



## Achat de matériel

Achat d'un micro-tracteur équipé d'une balayeuse arrière avec bac de ramassage, brosse métallique à l'avant pour le désherbage, aérateur-scarificateur pour l'entretien des terrains de football. **Coût : 53 240 €** (dont 1 733,33 de subvention).

L'achat de ce tracteur a permis de remplacer deux contrats d'entretien :

- THEAUD (balayage du bourg de Guégon, Trégranteur et Coët Bugat soit 8 000 € / an)
- ROPERT (entretien des terrains de football soit 2500 € / an)



## Canicrottes

Des canicrottes ont été installés dans plusieurs endroits du bourg de Guégon, afin d'assurer la propreté et l'hygiène de nos trottoirs. Avis aux propriétaires de chiens : merci de votre civisme.



NIVEAU D'ACCESSIBILITÉ Bâtiments publics		
A : Réalisé	A : Réalisé	A : Réalisé
B : En réalisation	B : En réalisation	B : En réalisation
C : En étude	C : En étude	C : En étude

Par ailleurs, la mairie et la poste sont désormais équipées de boucles à induction magnétique (BIM) afin de faciliter la compréhension par les personnes malentendantes. Yann Jondot, maire de Langoëlan et ambassadeur de l'accessibilité est venu sur place et a attribué la lettre "B" pour le travail accompli.

## Résidence des Écoliers

Afin de répondre à la demande de terrains à bâtir, et de poursuivre le développement de notre commune, il a été décidé la création d'un nouveau lotissement. Celui-ci sera situé au cœur du bourg entre la rue Contant Le Guennec, la rue du Lieutenant de La Grandière et la rue Joseph Le Coq. En référence à l'ancienne école Saint Pierre, autrefois située à cet emplacement et fréquentée par de nombreux Guégonnais, il portera le nom de "Résidence des Écoliers".

Cet espace de 10 000 m<sup>2</sup> permettra la création de 7 lots, d'une surface allant de 429 à 824 m<sup>2</sup>, et accueillera également la future résidence de la société "Âges et Vie" qui souhaite se porter acquéreur d'une partie de la parcelle. Cette structure permettra aux personnes âgées dépendantes et qui ne peuvent, ou ne veulent, plus rester chez elles de demeurer dans la commune.

Elles bénéficieront alors d'un accompagnement personnalisé : aide au lever, au coucher, toilette, ménage, linge, animation et repas. Leur projet porte sur la construction de deux maisons de huit places chacune.



## Résidence des Fontaines



Après des travaux de viabilisation effectués début 2019, la résidence des Fontaines a déjà rencontré un vif succès puisque trois des quatre lots proposés à la vente ont trouvé preneur. Le dernier terrain disponible est toujours à un prix très attractif de 15 € le m<sup>2</sup> pour les primo-accédants et de 23 € pour les autres.

Par ailleurs, quelques lots restent encore disponibles dans le lotissement des Ronceaux et celui de Coët-Bugat.





## Participation citoyenne



Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019, un protocole pour la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne a été signé en présence de Jean-Marc Dubot, maire de Guégon, Patrick Vautier, sous-préfet de Pontivy et du lieutenant-colonel Philippe Phavarin, commandant en second du groupement de gendarmerie.

Ce dispositif a pour rôle d'établir un lien régulier entre les habitants des quartiers, les élus et les représentants des forces publiques. Il a également pour but d'accroître la réactivité de la gendarmerie contre les vols et les dégradations, et ainsi renforcer la tranquillité au cœur de nos foyers en générant des solidarités de voisinage.

Cinq lotissements ont opté pour ce dispositif : lotissement des Ronceaux, lotissement de Coët-By, lotissement du Ponty, lotissement des Grimauds, lotissement du Clos-Perret.

Dans chaque quartier, un référent et un suppléant ont été nommés sur la base du volontariat, référents qui, contrairement à d'autres organisations existantes, sont en relation directe avec la Gendarmerie. Des panneaux signalant le dispositif sont posés aux entrées des cinq lotissements concernés.





# Projets communaux

## Îlot urbain

Suite au rachat fin 2018 par la commune à l'EPRF (établissement public foncier régional) d'une étude pré-opérationnelle, une consultation avec remise de prestation a été lancée cet été d'œuvre. Le Conseil municipal a retenu la proposition de l'Atelier RUBIN, de Lannion. Les différents travaux vont maintenant être mis en œuvre. Le programme de travaux consiste en un aménagement de la voirie (nouvelle desserte intérieure), la construction-réaménagement de deux locaux commerciaux (boulangerie et épicerie) et la construction-réaménagement de onze logements locatifs.



un site immobilier en centre-bourg, et après  
auprès de trois cabinets de maîtrise  
différentes phases de réalisation de l'opération  
du site (avec création d'une venelle de  
arrière et superette),

1 Boulangerie - Fournil

2 Supérette

3 4 5 6 Logements

7 Venelle

8 Parkings



## Service intergénérationnel

Le service intergénérationnel a été mis en place pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. Sa formule a un peu changé dans le sens où Amandine Bauché est intervenue au mois de Juillet et Manon Le Bolu au mois d'Août. Ces deux jeunes filles de 17 ans se sont déplacées chez des personnes âgées et/ou isolées. Lors de ces rencontres, à raison d'une fois par semaine pendant 4 semaines, des échanges et des activités ont permis à ces personnes de générations différentes de mieux se connaître. Des promenades, des discussions, des jeux de société ou de belote parfois suivis d'un petit goûter ont agrémenté ces temps de présence des jeunes. Ces dernières ont été ravies de leur expérience qui a permis d'apporter un peu de joie aux personnes visitées.



*J'ai pu effectuer le service intergénérationnel ce mois de Juillet 2019. C'était ma première expérience professionnelle. J'ai fait la connaissance de treize personnes. Les personnes âgées ont été très agréables, elles ont su me mettre à l'aise. Au fur et à mesure j'ai pu tisser des liens avec elles. On a échangé sur leur passé, et moi sur mon avenir. Ces personnes m'ont beaucoup appris sur la vie d'avant, à jouer à la belote,...*  
*Je remercie la municipalité et le CCAS de m'avoir permis de participer à cette très belle expérience. Et j'encourage tous les jeunes à le faire !*

**Amandine BAUCHE**

## Opération "Argent de poche"

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les élus ont mis en place le dispositif "argent de poche" en juillet et août pour de jeunes Guégonnais de 16 à 18 ans.



**Rafraîchissement de la peinture sur les candélabres avec Théo Guihur et Ewen Le Barbier**

**Début du déménagement de la bibliothèque et mise en carton des livres pour Charlotte Crouzil et Léane Lorcy**

*J'ai eu la chance de pouvoir participer au dispositif "Argent de poche" du 8 au 19 juillet.*

*Durant ces deux semaines aux côtés de Solange, j'ai pu effectuer différentes tâches comme l'entretien des différentes salles communales et de la mairie ainsi que le nettoyage des chaises de la salle Yves du Halgouët.*

*Cette opération m'a permis de découvrir le métier d'agent communal et le monde du travail, chose qui n'est pas évidente lorsque l'on est mineur. Ce fut une expérience enrichissante.*

*Je remercie Solange de m'avoir accompagnée durant ces deux semaines.*



**Ophélie HAYS**



## Atouts jeunes

En 2019, 307 enfants ont participé aux sorties et activités proposées par la municipalité pendant les vacances scolaires dans le cadre d'ATOUTS JEUNES.

Jumpsession à Vannes

Atelier de cuisine avec Françoise David

Initiation au motocross avec Roptin MX

La Land'aux Lutins à Landaul

Festyland à Caen

Initiations à la pêche avec Guérolé Rousseaux

Journée au cirque Métropole à Rennes



Jumpsession



Atelier de cuisine



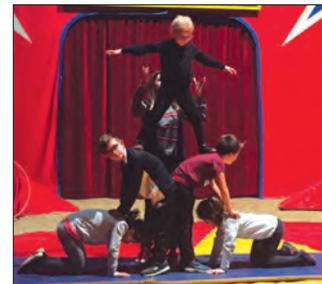
Initiation au moto-cross



Initiation à la pêche



La Land'aux Lutins



Festyland



Journée cirque

## Inauguration du Pré @ux Bulles

Le samedi 30 novembre dernier a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la médiathèque-garderie périscolaire, en présence des représentants des organismes financeurs et des communes voisines. Le Conseil municipal a souhaité dénommer ce site "Pré @ux Bulles". Mme VIANNAIS, adjointe, a expliqué le sens de ce nom : le "pré" fait référence à la nature rurale de notre commune, le "@" aux nouvelles technologies informatiques, les "bulles" sont celles des bandes dessinées, quant au "préau", il s'agit de l'ancienne maison de M. et Mme LE COQ devenue le préau de la garderie périscolaire. Enfin, ce nom rappelle également le "préambule", ce court texte que l'on retrouve souvent en tête de certains livres.

Cette inauguration a été suivie l'après-midi d'une porte ouverte où de nombreux Guégonnais et Guégonnaises qui ont pu échanger avec les auteurs guégonnais en dédicace. Les portes restent ouvertes pour tous ceux qui désireraient emprunter un livre, lire le journal sur tablette, utiliser un ordinateur, ou tout autre service !"



Lors de la visite, Stéphane Etienne de LURON DECO a présenté à M. Patrick Vautier, sous-préfet, à Mme Jourda, sénatrice et à M. Grignou, l'architecte du programme, le projet de carte d'Europe qui sera réalisé en collaboration avec les élèves de l'école St Gildas. Sur le plan financier, cet ouvrage a coûté, toutes dépenses confondues 1 294 416 € HT.

Le montant des subventions atteint 66 % (Etat : 15.30 %, DRAC 18.50 %, Département : 19.90 %, Région 11.60 %)

## Zoom sur les événements 2019

### Les sorties ATOUTS AGES

Deux belles journées ont été proposées.

En juin, la visite des Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire.

En octobre, le Mémorial de Caen avec la visite de l'exposition Norman Rockwell.



## Les animations



*Le Noël des enfants*



*La sortie champignons dans le bois de Coët By*



*La galette des rois des bénévoles*



*L'atelier jardinage pour les enfants dans les carrés potager de l'aire de jeux sous la responsabilité de Didier Laly et Thomas Maillard du service Espace verts de la commune*

## 1<sup>er</sup> salon des auteurs

Une quarantaine d'auteurs a répondu présent à l'invitation du réseau des médiathèques du Pays de Josselin dont Daniel Cario, Bernard Rio et deux guégonnais, Annick Gabillet et Gilbert Guillo. Ce fut également l'occasion de remettre un prix aux gagnants de l'exposition de photos en plein air "Zoomer Guégon 2019" : Claire Le Jossec, Gilbert Le Brazidec et Rémi Dany.



## "Talents et terroir"

Le lundi 11 novembre s'est déroulée la deuxième édition de Talents et Terroirs. Toute la journée, à la salle Yves du Halgouët, les Guégonnais qui avaient choisi de faire partager leur talent ont pu faire découvrir leurs créations aux visiteurs, dans une ambiance conviviale. Les créateurs avaient toutes sortes de visages : peintre, couturier, écrivain, menuisier, sculpteur, ferronnier, apiculteur, bijoutier, fleuriste, photographe, musicien... Le territoire de Guégon regorge de talents cachés ! La journée a été un franc succès et les nombreux visiteurs, venus de Guégon et des alentours, sont repartis ravis, souvent le sac rempli de fabrications artisanales. Cette année l'événement commençait dès le matin et l'on pouvait déguster des galettes-saucisses et des crêpes faites maison pour la pause. Les agents et les bénévoles de la médiathèque, organisateurs de l'événement, remercient tous les exposants et les intervenants qui ont permis à "Talents et Terroirs" d'être une réussite. On vous dit à l'année prochaine pour révéler de nouveau les richesses humaines et les savoir-faire de notre territoire."



## Expositions :

"Du 30 octobre au 29 novembre, M. Morice, photographe à la retraite et passionné de champignons, a exposé à la médiathèque ses photographies drôles, impressionnantes, et curieuses, de champignons. De quoi donner l'eau à la bouche, et l'envie de partir en cueillette (pour les champignons comestibles !). Les trois classes de cycle 3 de l'école St Gildas sont venues le mardi 26 novembre pour découvrir ces photographies et échanger avec leur auteur sur la vie des champignons. Une rencontre très enrichissante. Depuis le 30 novembre et jusqu'à la mi-janvier, les magnifiques pastels d'Anne Courtine, pastelliste de France sont exposés à la médiathèque."

## Les ateliers

Enfants : "Ré'Création" tous les mardis de 16 h 45 à 17 h 45 (bricolages),

"Plaisirs d'écouter" tous les mercredis de 16 h à 16 h 45 (contes)

Adultes : "Jeux d'Aiguilles" tous les 3<sup>e</sup> jeudis de 13 h 45 à 16 h 15 (couture)



Atelier "Ré'Création"



Atelier jeux d'aiguilles



Atelier Plaisir d'écouter



Lecture aux enfants dans la salle de contes

Dominique LETAILLEUR, bénévole depuis une dizaine d'années à la médiathèque quitte notre commune pour d'autres horizons.

Nous la remercions pour tout le temps qu'elle a consacré aux enfants tous les mardis lors de l'atelier de bricolages "Ré'création" et pour son atelier de couture "Jeux d'aiguilles" tous les troisièmes jeudis à destination des adultes.

A bientôt Domi !



## Le Clan des Cinq

Après avoir créé un festival de photos "Zoomer Guégon", nos 5 "Zoomeuses" : Christiane Chef d'hotel, Kerstin Abellard, Marcelle Chérel, Joëlle Perrin et Sylvie Deshaies ont eu l'idée, cette année, d'écrire une histoire sur le patrimoine de notre commune, sous la forme d'un jeu de piste. Ce livre intitulé "La machine à remonter le temps" nous transporte à travers le temps à la découverte de l'Histoire de notre bourg. Ce petit livret a été édité par la municipalité. Il est disponible à la médiathèque et prochainement dans les offices de tourisme de Ploërmel communauté.



## Projets 2020 :

"Une vente de livres sera organisée, au profit du CCAS, le samedi 1<sup>er</sup> février de 9 h à 12 h, dans l'Algeco de l'ancienne bibliothèque. Les opérations "Zoomer Guégon" et "Talents et Terroir" reviendront, respectivement au printemps, et au 11 novembre. Enfin, des animations pour les enfants, les adolescents, et les adultes vous seront proposées tout au long de l'année à la médiathèque, et notamment durant les vacances scolaires. "

## Bienvenue Lucile !

Depuis le 8 juillet 2019, Lucile Denoual, originaire de la région rennaise, a intégré la médiathèque municipale au poste d'adjointe principale du patrimoine, un poste qu'elle occupe à temps non complet en binôme avec Isabelle Jeffredo. En plus de leurs vacations à l'agence postale communale, nos deux agents ont la mission de faire vivre votre nouvelle médiathèque. Elles organisent la gestion des choix des livres et mettent en place les animations, expositions et conférences.

Chaque matin, dès 8 h 30, elles vous aideront à utiliser les cinq tablettes numériques à disposition du public, avec l'accès gratuit à la presse locale et sportive. Votre médiathèque est ouverte 25 heures par semaine. N'hésitez pas à venir les rencontrer, elles se feront un plaisir de vous renseigner sur les activités culturelles que propose votre commune.



## Première course de caisses à savon à Trégranteur



Sous l'impulsion de la municipalité et de plusieurs associations guégonnaises, la première course de caisses à savon a pris place à Trégranteur et a fait sensation. Pour ce rendez-vous intergénérationnel, treize bolides, pour l'ensemble d'aspect improbable (diligence, lit d'hôpital, torpille,...) étaient prêts à en découdre (enfant, ados, adultes rassemblés), pour dévaler le bourg de Trégranteur !

Les spectateurs sont venus nombreux assister au spectacle, et bien des envies de participer l'an prochain se faisaient entendre. La très belle organisation, avec la présence de nombreux bénévoles et une sécurité optimale ont favorisé ces bons moments. Le soleil aidant, l'après-midi s'est déroulé dans une atmosphère bon enfant. Le record de la piste a été réalisé par l'équipage qui portait bien son nom, "Torpille", en 38 secondes et 9 dixièmes. Un record à battre l'année prochaine : vous pouvez d'ores et déjà préparer vos voitures pour le 19 juillet.

Une dédicace spéciale à GILARDY, homme de la situation pour l'animation des villages. Comme il le dit lui-même "le baratin chez lui, c'est inné !". Un grand merci, Jean-Pierre, pour avoir commenté avec enthousiasme les courses de l'après-midi !

## CCAS



204 convives au repas de CCAS en présence de notre doyenne : Alexandrine Guihur, 98 ans (née le 20 mars 1921)



Les personnes de plus de 90 ans à l'honneur

## Goûter de Noël 2018



Le 11 décembre 2018, le Service Evangélique des malades a renouvelé son après-midi récréatif pour les personnes âgées et seules, malades ou handicapées de Guégon. 66 personnes ont répondu à cette invitation. Augustine Gougeon et ses amis ont animé l'après-midi. Les enfants de l'école St-Gildas ont chanté et offert des cartes de vœux à chaque convive. Tous ont partagé la traditionnelle bûche de Noël offerte par la municipalité.



## Concours de belote

Le 19 octobre, les associations "Gymnastique pour tous" et "Twirling club Guégon" ont organisé un concours de belote à la salle du parc.

Dans un esprit bon enfant, 18 équipes ont participé à cet après-midi dont le bénéfice a été entièrement reversé au CCAS.

## Fête de l'étang

La deuxième édition de la fête de l'étang s'est déroulée le dimanche 6 juin à Bisoizon lors de la journée nationale de la pêche. Cette manifestation à l'initiative de la mairie est réalisée en collaboration avec la Fédération de la pêche du Morbihan, l'Hameçon josselinais, et l'Association de chasse communale agréée. Au programme : lâcher de truites, initiation à la pêche pour les enfants, simulateur de pêche et structure gonflable.



## Fête de la musique



La cinquième édition de la fête de la musique s'est déroulée le samedi 22 juin 2019. Deux scènes ont permis au public de découvrir différents styles de musique. La première scène, place de l'église où les musiciens amateurs ont fait danser le public de 19 h 00 à 21 h 00. Par la suite, la deuxième scène a accueilli 3 groupes : Ça Ribote (musiques traditionnelles), Taran Celt (rock celtique), Ziko'n'Nous (rock folk blues). Les bénévoles des associations guégonnaises ont assuré la restauration ainsi que la gestion des grillades et de la buvette.



## Guégonnais à l'honneur

**Eric Le Coz** est le nouveau président de l'amicale des donneurs de sang du pays de Josselin depuis le 5 février dernier. Il est entouré d'une trentaine de bénévoles issus du canton de Josselin qui assurent les collectes et la promotion du don du sang. Six collectes sont réalisées par an : cinq sur une demi-journée et une sur deux demi-journées avec une moyenne de 95 personnes par collecte. 10 000 dons sont nécessaires par jour en France dont en Bretagne environ 700 pour soigner environ 1 500 000 malades par an.

### Qui peut donner son sang ?

Tout le monde peut donner son sang. Il faut être âgé entre 18 et 70 ans, être en forme et peser au minimum 50 kg. Un homme peut donner son sang 6 fois par an et une femme 4 fois. Pour le don de plasma, nous organisons deux covoiturages mensuels à Vannes pour quatre personnes maximum. Le sang passe dans une centrifugeuse qui trie le plasma vers une poche et le sang retourne au donneur.

### Comment se déroule le don ?

À l'arrivée, un questionnaire de santé est remis à tous les donneurs qui interroge sur plusieurs points : état de santé, son mode de vie, les voyages ou sur les antécédents médicaux et chirurgicaux. Par la suite les donneurs rencontrent un médecin dans le but de dépister les contres indications. Le prélèvement est d'environ 500 ml par donneur pour une durée de l'ordre de dix minutes et chaque aiguille est à usage unique. Les poches prélevées sont transférées à Rennes et sont traitées dans les 24 heures qui suivent.

### Comment promouvoir le don du sang ?

La promotion du don est la seule méthode à ce jour qui permet de maintenir le stock en produits sanguins. Nous communiquons auprès des écoles primaires et des collèges pour expliquer et sensibiliser les jeunes, nous sommes présents sur différentes manifestations de notre territoire, nous mettons en valeur la journée mondiale du don du sang.

Pour conclure, je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles de l'amicale des donneurs de sang pour leurs investissements et leurs implications à la promotion du don, les collectivités qui mettent les salles à disposition, et un grand merci à tous les donneurs bénévoles

### Collectes 2020 de 14 h 30 à 18 h 30

- 7 Février Guégon
- 9 Avril Guégon
- 5 juin Josselin
- 11 août Josselin
- 12 octobre Josselin
- 22 décembre Josselin



### Donner son sang, c'est offrir la vie

Vous avez donné récemment, il y a longtemps ou vous n'avez encore jamais donné ?

Répondez à l'appel de l'EFS pour ce geste solidaire. Les dons de sang permettent de soigner chaque année 24 000 malades en Bretagne. Sous forme de transfusions, ils sont utilisés chaque jour pour soigner des maladies du sang, des cancers et permettre des interventions chirurgicales. Plus de 30 000 autres patients bénéficient également de médicaments dérivés du sang, pour des urgences, des maladies du système immunitaire ou de la coagulation...

L'EFS compte donc sur la générosité des donneurs afin de répondre aux besoins des malades. Aucun produit ne peut se substituer au don de sang. Il est unique et précieux. 600 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne. Restons mobilisés ! Un don de sang ne dure que 45 minutes.

*Propos recueillis par Raphaël Geffray*



En mars, **Julien Moy**, Guégonnais de 15 ans, a été repéré et sélectionné pour aller représenter la Bretagne dans une compétition nationale à Nantes suite à un record à 5.78 m en saut en longueur. Les Bretons ont fini 4<sup>e</sup> sur 5 mais sont revenus enrichis de bons souvenirs.

En juin, Julien a battu tous ses records et a terminé 3<sup>e</sup> au championnat d'athlétisme de France (100 m en 11"61).

De par sa motivation et son investissement, Julien nous réserve, sans aucun doute, d'autres performances ! Bravo !

## Tour de Bretagne vélo

Cette année, le Tour de Bretagne, considéré comme la 2<sup>e</sup> plus importante course cycliste française après le Tour de France faisait étape à Guégon, terre de passionnés de cyclisme.

Christophe Fossani, président du Tour de Bretagne aime à rappeler que l'épreuve, tremplin pour les cyclistes bretons vers le plus haut, a aussi vocation de faire rayonner la région à l'international. Un an de travail a été nécessaire pour recevoir la 3<sup>e</sup> étape de cette 53<sup>e</sup> édition le 27 Avril 2019.

Les coureurs ont emprunté pour 5 tours, le circuit final des Boucles Guégonnaises. Le matin, déjà sous l'égide de l'Union Cycliste du Pays de Josselin (UCPJ), les jeunes nous ont donnés un avant-goût du spectacle. L'après-midi, les amoureux du cyclisme se sont massés derrière les barrières sur le circuit. Ils ont encouragé les coureurs à chaque passage. Pour quelques heures, la population de la commune s'est multipliée par 4.

Au départ de Port-Louis, les coureurs ont disputé la course tambour battant avec l'appui du vent, cinq ont finalement réussi à s'extirper et sont arrivés sur le circuit final avec seulement deux minutes d'avance. L'équipe Vital Concept B&B Hôtel s'est chargée de ramener tout le monde à la raison d'un 3<sup>e</sup> sprint massif en 3 jours. Pour la 2<sup>e</sup> fois, on assistait à la victoire du sprinter italien Alberto DAINESE (SEG RACING).



Après la course, la mairie a convié les bénévoles pour un apéritif dînatoire. Ce fut l'occasion pour eux de croiser Bernard HINAULT, 5 fois vainqueur du Tour de France qui est aujourd'hui l'ambassadeur du Tour de Bretagne.



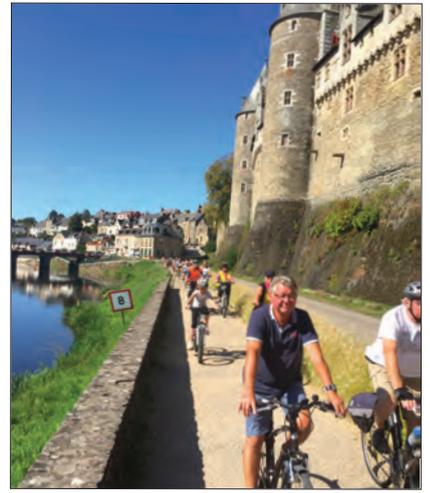
## Animations de Noël 2018

Les animations de Noël se sont déroulées le samedi 15 décembre 2018 à la salle Yves du Halgouët. Au programme : spectacle de marionnettes, atelier graff, structures gonflables et bien sûr le passage du Père Noël. Un marché de Noël avec des producteurs locaux avait été mis en place par les bénévoles de la bibliothèque pour le plaisir de tous. Les membres de l'APEL et de l'OGEC de l'école Saint Gildas ont assuré l'intendance l'après midi.



## Vélo Patrimoine

Dans le cadre des Journées du patrimoine, la municipalité a proposé une sortie "Vélo patrimoine" le samedi 14 septembre 2019. Une soixantaine de personnes a découvert la richesse de notre patrimoine local sur un circuit de 14 km. Nous avons visité la chapelle Sainte Croix, le Manoir du Val au Houx, la chapelle Saint Antoine et le Manoir de Coët-by avec les commentaires de Gérard Le Jeloux. M. Jean Thévenin, propriétaire du manoir de Trevenaleuc, et M. Pierre Lecointre, propriétaire du manoir de la Ville Pelote ont présenté, eux-mêmes, l'histoire des lieux et les travaux de restauration réalisés.



Des vélos électriques étaient proposés pour la balade



## Activités sportives

Comme chaque année, la municipalité propose lors des vacances scolaires des activités sportives. Ce sont avant tout des sports que les enfants n'ont pas l'habitude de pratiquer



Boules anglaises



La Capoeira (art martial afro-brésilien)



Football américain



Ultimate frisbee

## Fête du sport

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la municipalité organisait la fête du sport, une façon ludique pour les Guégonnais de découvrir différentes disciplines. Dix-sept équipes de 3 à 4 personnes se sont amusées à tester ces activités.

Les membres des associations sportives étaient là et disponibles dans le but de donner envie de faire du sport. On pouvait retrouver du foot, du basket, du tennis de table, du tir à l'arc, du twirling, du badminton, du handball, du vtt, de la gym, du rugby, du lancer de javelot et des boules anglaises.

Toutes les équipes ont été récompensées avec notamment pour les cinq premières, des bons d'achat et des coupes.



## Sécurité routière

Cette année, un stand de la sécurité routière a été installé à la salle des sports. Le but de cette action était de sensibiliser les automobilistes au danger de l'alcool au volant. De nombreux conducteurs ont répondu aux questions et ont accepté un dépistage avec les éthylotests électroniques.

Des éthylotests chimiques ont été remis aux conducteurs ainsi que divers flyers.

Pour la tenue de ce stand, le matériel a été prêté par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan.



## Garderie scolaire - saison 2019/2020

### Conditions d'inscriptions

Avant d'utiliser les services de la garderie scolaire vous devez procéder à l'inscription de vos enfants en mairie (service affaires scolaires).

#### Première inscription :

Quand ? Fin mai - début juin. Elle doit se faire en Mairie.

Fiche d'inscription disponible sur le site [www.guegon.fr](http://www.guegon.fr)

#### Renouvellement :

Un formulaire d'inscription est transmis fin mai - début juin aux familles déjà inscrites l'année précédente. Il doit être retourné impérativement avant la date indiquée sur l'imprimé. Les tickets unitaires non utilisés fin juin, restent valables jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

### INSCRIPTIONS :

Toutes les personnes susceptibles d'avoir besoin des services de la garderie scolaire pour la prochaine rentrée doivent venir en mairie afin de remplir une fiche d'inscription courant juin.

### Tarifs garderie scolaire année scolaire 2019/2020

Carte d'abonnement trimestriel	51.00 €
Carnet de 10 Tickets	32.00 €
Ticket occasionnel	3.20 €

### Horaires

Matin :	7 h 00 - 8 h 30
Soir :	16 h 30 - 18 h 45

## BILAN RAMASSAGE SCOLAIRE ANNEE 2018/2019

Le service de ramassage scolaire sur GUEGON est desservi par :

**GUN 301** : 1 Taxi de 8 places : (7 élèves - 4 arrêts)

**GUN 302** : 1 Taxi de 8 Places : (7 élèves : 6 arrêts) - Matin 7 enfants - Soir : 6 élèves + 1 pris en charge par le circuit GUN 303

**GUN 303** : 1 Taxi de 8 places : (1 élève - 1 arrêt) le soir uniquement - (Pris en charge au niveau participation familiale avec le circuit GUN 302)



CIRCUITS	TRANSPORTEUR	Nombre d'Elèves	Nombre KMS Aller-Retour	Coût Global	Participation Familles	Dépense Subventionnable	Participation C.Général	Reste à Charge Commune
GUN 301	TAXIS REGUINOIS	7	79/jour	5 878,21 €	945,00 €	4 933,21 €	2 466,62 €	2 466,59 €
GUN 302	TAXIS DESNES	7	57/jour	67 101,72 €	951,00 €	6 150,72 €	3 075,37 €	3 075,35 €
GUN 303	TAXIS RAOUL GAUTIER JOSSELINE	0	27/Jour	2 168,09 €	0,00 €	2 168,09 €	1 084,05 €	1 084,04 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14</b>		<b>15 148,02 €</b>	<b>1 896,00 €</b>	<b>13 252,02 €</b>	<b>6 626,04 €</b>	<b>6 625,98 €</b>

Participation du Conseil Général à raison de 50 %

## TARIFS ANNEE 2019/2020

CATEGORIE DE TARIFS	Année	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre
Plein tarif	<b>135 €</b>	<b>45 €</b>	<b>90 €</b>
Tarif réduit (1)	<b>107 €</b>	<b>45 €</b>	<b>62 €</b>
Hors secteur	<b>165 €</b>	<b>55 €</b>	<b>110 €</b>
Duplicata carte de transport scolaire 1/2 pensionnaire		<b>10 €</b>	

Encaissement participations des familles: Pour les familles qui le souhaitent, possibilité de s'acquitter de la totalité de leur participation dès le 1er trimestre y compris pour le tarif réduit dès lors que la famille est en mesure de présenter un justificatif.

Défaut titre de paiement : Toute fraude entraîne, outre la régularisation, une pénalité égale au prix de la carte annuelle.

### Conditions d'inscriptions

Pour information, lors de la rentrée de septembre 2020, les inscriptions et les paiements devront être fait par internet.

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus



# Vie Scolaire

## École privée Saint Gildas



La rentrée 2019 s'est déroulée sous le soleil. Cette année, 143 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 7 classes dont 3 classes bilingues français/ breton.

L'équipe enseignante connaît quelques changements de même que la répartition des classes au vu des effectifs. Ainsi, Michelle JONQUEMAT a demandé un rapprochement de son domicile, elle est donc remplacée par Marine GAILLARD et Jilao COFFORNIC en CE2/ CM bilingue. Nous accueillons aussi Lorine JOSSET, décharge de direction le vendredi et Marion SAOUZANET, en maternelle bilingue à la place de Solène ROLLO.

### Pour l'année 2019/2020, nous développerons plusieurs projets :

- Nous continuons le projet Eco-Ecole en développant cette année le thème de la biodiversité: nous allons partir à la découverte de la faune et de la flore, locale et lointaine et voir comment faire pour la préserver.
- Des projets de cycle sont également mis en place cette année : les élèves de CE sont partis en septembre 3 jours à Plogastel St Germain (29) en classe d'art. Les élèves de CM partiront en juin pour 3 jours à la découverte des châteaux de la Loire.
- En partenariat avec des intervenants locaux, les maternelles et CP ont pu découvrir la poterie et la céramique tandis que les CE-CM se sont initiés à des nouveaux sports (golf et escrime).

L'école est également le lieu privilégié pour développer le "vivre ensemble". L'équipe pédagogique met donc tout en œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble : conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées,...

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, un site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter : <http://guegonstgildas.toutemonecole.com>.

Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui œuvrent (souvent dans l'ombre) pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité et à tous ceux qui offrent de leur temps.

Sans vous l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, saucissons, brioches et autres...

*Solenn ADAM, chef d'établissement*

**Les coordonnées de l'école :**  
**Chef d'établissement : Solenn ADAM, en décharge de direction le vendredi**  
**adresse : 13 rue Saint Cado - 56120 GUEGON**  
**Téléphone : 02 91 22 39 80**  
**Mail : [eco56.stgi.guegon@e-c.bzh](mailto:eco56.stgi.guegon@e-c.bzh)**

**Les inscriptions sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour visiter l'école !**

**Durant l'année scolaire 2018-2019**, les élèves de CP-CE bilingues et de CE monolingues ont participé à un projet de correspondance avec des écoles du Sénégal, de Belgique, de Costa Rica, du Luxembourg et de France. Ces échanges épistolaires leur ont permis de découvrir d'autres cultures, paysages, et d'aborder la géographie avec plaisir !



**Jeudi 20 décembre**, les élèves de primaire ont bénéficié de l'intervention de M. Albert LE BRETON, responsable du Secours Catholique sur le secteur de Josselin. Il est venu leur parler de la SOLIDARITÉ. Après avoir expliqué ce qu'est une association caritative, et donné quelques exemples d'associations et d'actions solidaires, il a permis aux enfants de prendre conscience des réalités qui sont autour d'eux. Ils ont échangé autour de ces mots :

**PARTAGER,  
DONNER,  
BÉNÉVOLE,  
ENTRAIDE,  
SOLIDARITÉ.**



# Vie Scolaire

## École Saint Gildas

Les élèves de CP et CE1 bilingues et monolingues ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine de Réguiñy, entre octobre et décembre. Ils ont reçu des diplômes, attestant des compétences acquises.



Les élèves de la filière bilingue se réunissent une fois par période pour des ateliers "multi âges", en breton. En février, ils ont réalisé des crêpes, à partir d'une recette en breton.



Le vendredi 29 mars, les élèves de l'école, et leurs enseignantes, déguisés à l'occasion du carnaval ont défilé dans les rues de Guégon : animaux, princesses, footballeurs, héros... Devant l'église, ils ont fait une pause pour chanter "Sambalélé", et danser la samba !



Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, et à l'initiative de M. Robert DANET, les élèves de GS CP CE1 CE2 de l'école ont bénéficié de l'intervention de 2 clowns de l'Observatoire départemental de la sécurité routière.

Ils leur ont présenté les dangers de la route : les enfants, devant une situation fictive de danger, devaient expliquer à Fifi, clown étourdi, la conduite à tenir.

Les élèves de la GS au CE2 ont bénéficié d'une intervention sur le thème de la prévention des accidents domestiques.

Ils ont découvert 4 ateliers, permettant d'identifier les situations à risques dans l'environnement proche des enfants : la cuisine, le salon, la salle de bain, le garage. Ils ont reçu de bons conseils pour éviter les accidents !



Samedi 23 mars, les élèves de primaire bilingue français-breton se sont rendus à Caudan pour les sélections du concours de chants "Kan ar bobl". Ils ont brillamment interprété "Ar c'hi du" (le chien noir). Malgré une belle présentation, ils n'ont pas été sélectionnés pour la finale.



**Mardi 24 avril**, c'était le 100<sup>e</sup> jour d'école. Les élèves de GS-CP monolingues, CP-CE bilingues et de CE monolingues se sont retrouvés pour une matinée spéciale : résolution de 100 problèmes mathématiques, atelier cuisine, défis sportifs, et création de lunettes "100".



**En mai**, les élèves de cycle 2 ont été sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire. Grâce à Signaline, petite souris, ils ont appris à se brosser correctement les dents. Ils ont également appris à mieux connaître leurs dents : le nom, et le rôle de chaque dent. Ils ont reçu une brosse à dents et un livret d'activités, grâce au soutien de SIGNAL et de l'UFSBD.

**Jeudi 20 juin**, les élèves de cycle 2 se sont rendus à Pont-Aven pour leur sortie de fin d'année. Ils ont découvert la ville à travers un rallye photo et ont visité le musée. Les Grandes Sections ont eu le privilège d'assister à la fabrication du kouign amann, un délicieux gâteau finistérien, très diététique !



**Du 25 au 27 septembre**, les élèves de CE1-CE2 se sont rendus en classe artistique au Centre d'éveil des Arts Plastiques de Cornouaille, à Plogastel-Saint-Germain (29). À partir du thème du portrait, ils ont pu manipuler différents matériaux et outils et se mettre dans la peau d'artistes. Quel plaisir de pouvoir se salir en révélant ses talents ! Ce voyage scolaire a également permis aux élèves de développer leur créativité, leur confiance en soi et a renforcé leur autonomie.



# Vie Scolaire

## École Saint Gildas

**Classe de neige :** Les élèves de CM sont partis en février 2019 à Samoëns, en Haute Savoie pour découvrir le milieu montagnard. Au programme : ski alpin, chien de traîneau, luge, découverte de la faune et de la flore. Un séjour apprécié par tous !



**Brocéliande Sport Nature :** au mois de mai, les élèves de CM ont participé à la manifestation organisée par Ploërmel Communauté au lac au Duc. Au programme : ateliers sportifs (baseball, kayak...) et ateliers sur l'eau et la préservation de la nature.

**Participation au goûter de Noël des Aînés :** comme chaque année, les élèves de CM sont allés à la rencontre des aînés de la commune lors de leur goûter de Noël. Ils leur avaient apporté des cartes de vœux qu'ils avaient réalisé et leur ont chanté des chants de Noël. Un temps de partage apprécié de tous !



**Forum de la santé :** en lien avec notre thème d'année sur la santé, nous avons organisé au mois d'avril une journée forum de la santé. Nous avons demandé à des parents d'élèves et des intervenants travaillant dans le domaine de la santé de venir animer des ateliers (apprendre à porter secours, découverte du don du sang, relaxation). Nous avons également recréé au sein de l'école un hôpital pour permettre aux élèves de dédramatiser. Les maternelles ont pu amener leur doudou se faire soigner. Cette journée a été poursuivie en CM par une initiation aux premiers secours avec les pompiers de Josselin.



devenir des ateliers (apprendre à porter secours, découverte du don du sang, relaxation). Nous avons également recréé au sein de l'école un hôpital pour permettre aux élèves de dédramatiser. Les maternelles ont pu amener leur doudou se faire soigner. Cette journée a été poursuivie en CM par une initiation aux premiers secours avec les pompiers de Josselin.



**Sortie des maternelles à Bréal sous Montfort :** les élèves de Maternelle sont allés aux Jardins de Brocéliande pour une journée placée sous le signe de la découverte de ses sens.



**Matinée sciences en maternelle :** toutes les classes maternelles du réseau de Josselin se sont retrouvées à Guégon pour une matinée sciences. Au programme : expériences, partages et bien sûr, le pique-nique !



**Découverte du Hip Hop :** Nous avons eu la surprise de découvrir, un jour en sortant en récréation, 3 danseurs en train de réaliser des figures de hip hop sur notre cour. C'étaient des danseurs de la troupe camerounaise Xtrem Fusion. Après cette belle démonstration, ils sont revenus en fin d'année pour apprendre aux CM à danser comme eux.



# Vie Scolaire

## École maternelle et élémentaire Suzanne Bourquin

L'école publique élémentaire commence cette nouvelle année scolaire avec une organisation permettant de répondre au mieux aux besoins de chaque élève.

Ainsi, elle bénéficie cette année encore du dédoublement des CP mais aussi désormais des CE1 ! Il y a ainsi 4 classes de CP et CE1 à 12 élèves.

Le poste d'un maître surnuméraire est conservé.

L'année 2018-2019 aura été riche en émotions avec notamment le projet cirque et le spectacle sous chapiteau en mai 2019.

Cette année s'annonce aussi propice aux découvertes : Cinécole, correspondances scolaires des CP et CE1, natation du CP au CM1, équitation pour les CP -CE1, défi sciences pour les CE1 et CM2 ...etc

A cela s'ajoutent les spectacles et les activités proposés par Plœrmel Communauté : course d'orientation pour les CM, karaté pour les CE et escrime pour les CP.

Les CM partiront aussi en fin d'année en voyage scolaire.

Un projet musique sur le thème de l'opéra, mené sur 2 ans avec l'association Forum, prendra forme cette année avec un spectacle de conte musical en avril 2019.

Les Amicales Laïques très dynamiques, financent la majorité des projets.

Enfin, plusieurs ateliers sont proposés aux enfants par le syndicat scolaire (en partenariat avec Plœrmel Communauté) sur le temps du midi : des petits bricolages, temps calme, lecture en autonomie, des jeux, des activités sportives, des ateliers d'expérimentation scientifique, un temps de relaxation et des ateliers de modelage.

Une belle année scolaire en perspective





# Vie Scolaire

## École maternelle et élémentaire Suzanne Bourquin

### La rentrée à l'école maternelle S. Bourquin

A la rentrée 2019, 60 élèves ont été accueillis à l'école maternelle par leurs trois enseignantes : Rozenn Bauthamy (la directrice), Elodie Louet et Julie Aribart. Hélène Cros déchargera Mme Bauthamy le jeudi et certains lundis.

Les 3 classes multiniveaux de TPS-PS-MS-GS participeront à de nombreux projets cette année : théâtre, découverte de la ville de Rennes, opéra, école et cinéma. Dans le cadre du Projet éducatif local, les enfants auront aussi la chance de participer au projet "potager et alimentation" et d'assister à un spectacle.

Au quotidien, les élèves bénéficient de séances de langage en petits groupes et vont faire de la motricité dans la grande salle.

Les enfants progressent à leur rythme grâce aux ateliers autonomes de manipulation et d'expérimentation dans les classes.

Les élèves de GS font de l'anglais deux fois par semaine.



## Rentrée scolaire 2019/2020

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, le Syndicat Scolaire du Pays de Josselin gère le Groupe Scolaire Suzanne Bourquin et les services périscolaires associés.

Les élèves sont accueillis de 7 h à 19 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les services périscolaires suivants :

- la garderie périscolaire : accueil du matin de 7 h à 8 h 20 et le soir de 16 h 25 à 19 h,
- le restaurant scolaire : 2 services entre 11 h 35 et 13 h 20,
- les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le temps méridien.

### Comment s'inscrire :

L'inscription s'effectue auprès du Syndicat Scolaire à partir du formulaire d'inscription remis aux enfants ou mis à disposition des familles dans nos bureaux situés à 3, Place des Remparts à Josselin (Ploërmel Communauté - Site de Josselin).

Les horaires d'ouverture des bureaux du Syndicat Scolaire :

- Mardi : 9 h à 12 h
- Mercredi : 9 h à 12 h
- Vendredi : 14 h à 17 h



Syndicat scolaire  
du Pays de Josselin

GRUPPE SCOLAIRE D'OPÉRA "SUZANNE BOURQUIN"

### Contacts :

Tél : 02.97.22.24.90

Courriels : [assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr](mailto:assistante-adm@syndicatscolairejosselin.fr)  
[direction@syndicatscolairejosselin.fr](mailto:direction@syndicatscolairejosselin.fr)

### Tarifs 2019/2020

Pour les familles domiciliées sur le territoire intercommunal	Prix du repas régulier	3,24 €
	Prix du repas occasionnel	3,73 €
Pour les familles domiciliées hors du territoire intercommunal	Prix du repas régulier	4,41 €
	Prix du repas occasionnel	5 €

### Tarif du service cantine pour l'année scolaire 2019/2020 :

		Tarifs 2019/2020
Utilisateur régulier	Pour les familles ayant un QF de moins de 900 €	22,05 €
	Pour les familles ayant un QF de plus de 900 €	24,25 €
Utilisateur occasionnel	Pour les familles ayant un QF de moins de 900 €	3,30 € (prix unitaire)
	Pour les familles ayant un QF de plus de 900 €	3,52 € (prix unitaire)

## Association Motocycliste Guégonnaise

2019 est une année positive avec une fréquentation du circuit toujours en hausse et une satisfaction grandissante des pilotes participants aux entraînements. Le circuit est notamment très prisé par les écoles de pilotages de Bretagne (Roptin MX, Evolution Moto Sport, Ecole de Pilotage Olivier Bruneau) et par des équipes sportives professionnelles participants aux Championnats Européens et Mondiaux.

Les couleurs Guégonnaises ont été bien représentées cette année dans l'Ouest, avec 28 licenciés, mais aussi au niveau national avec Simon Depoers (15 ans), qui termine 4<sup>e</sup> au Championnat de France Junior.

Au programme pour 2020, des travaux notamment en vue du renouvellement de l'homologation du circuit pour 4 ans et bien sur, nos journées "Entrainement" tous les mois !



Association Motocycliste  
Guégonnaise  
56120 GUEGON  
amguegonnaise@gmail.com



## Amicale laïque de Guégon

Le nouveau bureau de l'amicale laïque de Guégon organise le 11 janvier 2020 un jour de l'an des jeunes : une boum réservée aux 6-14 ans de 14 h à 17 h (salle du Parc) avec de nombreuses surprises (machine à bulles, maquillages...) et un délicieux goûter accompagné de beaux cocktails sans alcool...!!! Tarif : 5 €  
Puis à partir de 17h, boum ouverte à tous (petits et grands), avec des cocktails toujours sans alcool à 3 €, petites douceurs salées..., concert d'accordéons, jonglage en feu...!!!

Les bénéfices dégagés par l'amicale laïque de Guégon serviront à cofinancer des activités pour l'école Suzanne Bourquin et le collège Max Jacob de Josselin



Le nouveau bureau avec de gauche à droite : Marie Damasio, présidente ; Morgane Manaut trésorière et Christelle Roland secrétaire

# Vie Associative

## APEL - OGEC Ecole St Gildas



Carnaval



Vide grenier

Les bénéfices réalisés lors des différentes manifestations permettent de financer les activités et les voyages pour les enfants.

## Comité des fêtes de Trégranteur



Tournoi de palets en mai



Soirée choucroute

## ACCA société de chasse



250 repas servis au son du corps de chasse !



## Badminton Guégonnais *Les lundis et jeudis de 19 h 30 à 22 h*



## Comité des fêtes de Coët-Bugat

### Fête champêtre de Penroc

Cette fête annuelle permet d'aider à la rénovation du logement de l'ancienne école et à la réfection de la clôture.



1 200 repas servis





## Comité des fêtes de Guégon

*Xavier CASTEL, 37 ans, est le nouveau président du comité des fêtes depuis le 6 septembre. Il est originaire de Landerneau (29) et est arrivé à Guégon en 2013 pour son travail. Marié et père de trois enfants, c'est un passionné de vélo qui aime l'organisation et le relationnel.*

### Quand es-tu rentré au comité des fêtes ?

En juillet 2018, Daniel Bourdonnais est venu me voir. Connaissant ma passion pour le vélo, nous avons beaucoup discuté. J'avais déjà cette volonté d'intégrer la vie associative de la commune. C'est donc avec plaisir que j'ai intégré le comité, avec comme 1ère volonté : une implication le jour J des Boucles Guégonnaises.

Fin 2018, Daniel m'a proposé une co-présidence à 3 avec Patrice Noël. Après cette année de transition, je suis devenu le nouveau président en septembre 2019 avec pour objectif de continuer à faire vivre cette course cycliste avec l'ensemble de l'équipe et tous les bénévoles. Je sais que ce ne sera pas toujours de tout repos car c'est une grosse organisation qui demande beaucoup d'investissement personnel.

### Membres de l'association :

**Le bureau :** Xavier CASTEL, Louis LEVEQUE, Yannick THOMAS, Philippe MOY, Nathalie NOEL, Gilbert LE BRAZIDEC, Hervé ROSELIER.

**Les membres :** Patrice NOEL, Jean-Luc FAUCHEUX, Jean-Jacques OLLIVRO, Cyrille HAYS, Daniel MOUNIER, Bernadette BAUCHE, Typhaine LE MEUR, Christian TROSSAIS, Pascal BROGARD

On peut rajouter deux personnes qui nous aident énormément au niveau des Boucles Guégonnaises : Mickaël BERNARD, le directeur sportif qui recrute les coureurs de la course Elite et Ludovic GAUTHIER qui s'occupe du site internet. Il nous fait notamment vivre la course en direct sur notre site [www.bouclesguegonnaises.fr](http://www.bouclesguegonnaises.fr).

### Les activités du comité des fêtes :

- deux lotos : 12 avril et 11 octobre 2020
- la courses cycliste "Les Boucles Guégonnaises" : 35<sup>e</sup> édition le 29 mars 2020



- un bal populaire tous les 13 juillet avec la gestion de la sécurité autour du feu d'artifice  
A l'occasion de la 35<sup>e</sup> édition des Boucles Guégonnaises une soirée animée est prévue le 17 octobre 2020 afin de remercier tous nos bénévoles et nos partenaires financiers.

### Je sais que la 35<sup>e</sup> édition te tient particulièrement à cœur. Peux-tu nous en dire un peu plus ?

C'est incroyable l'héritage que le comité me confie. Si on m'avait dit que j'organiserai un jour cette épreuve cycliste connue et reconnue qui a débuté le 13 avril 1986... Le partenariat avec la "Gilbert Bousquet" et la ville de Landivisiau est formidable également (20<sup>e</sup> anniversaire en 2020...)

Notre souhait est de proposer aux coureurs de demain deux belles courses Elite dans notre région et nous espérons grandir ensemble et continuer à avoir des équipes de renom et des coureurs de qualité, pour pouvoir se dire "je les ai vus à Guégon"!

Nous souhaitons également proposer davantage de spectacle dans le bourg de Guégon en proposant un circuit final plus court pour plus de passages sur la ligne, c'est très important pour le public. Nous souhaitons valoriser tous les petits villages de la commune et nous voulons réaménager la ligne d'arrivée pour lui donner plus d'envergure.

Nous aimerions également avoir un 3<sup>e</sup> speaker tout en gardant notre duo magique Christian JOSSO et Jean GILLET. Dernière petite chose, nous étudions les arrêts pour les bus des invités afin que nos VIP profitent encore plus du spectacle.

Bref, nous souhaitons garder l'ADN de cette course chère à son créateur, Daniel Bourdonnais et marquer l'évènement de ces 35<sup>e</sup> Boucles Guégonnaises

### Que peut-on te souhaiter ?

Ce que je veux avant tout c'est faire perdurer l'héritage qu'on me confie et valoriser la belle commune de Guégon. Nous comptons sur tous les bénévoles anciens et futurs et nous les remercions par avance. Nous espérons un public nombreux et ma première fierté sera de réussir cette 35<sup>e</sup> édition.

### Un dernier mot ?

Mot coécrit avec mon cher co-président de 2019, Patrice Noël, au nom du comité d'organisation des Boucles Guégonnaises...

*Propos recueillis par Myriam Viannais*

# Vie Associative

...Daniel tu nous laisses un beau bébé devenu grand pour cette 35<sup>e</sup> édition après une année de transition en tant que co président à nos côtés.

A toi Daniel à l'aube de cette édition, nous souhaitons te dire, au nom du comité d'organisation des Boucles Guégonnaises, au nom des nombreux bénévoles, au nom des différents partenaires publics et privés, au nom de tous les spectateurs amassés au bord des routes, tout simplement MERCI pour les 34 premières éditions des Boucles Guégonnaises.

*Pour le comité d'organisation des Boucles Guégonnaises, Patrice Noël et Xavier Castel, tes anciens co présidents*



## 34<sup>e</sup> Boucles Guégonnaises

Le 31 mars 2019 après être passée dans les communes de la communauté du Pays de Ploërmel, la 34<sup>e</sup> édition des Boucles Guégonnaises a animé le cœur de Guégon.

160 coureurs issus des équipes DN1 se sont disputés une course animée sous un soleil radieux.

Après un final haletant, Jason Tesson après un sprint magistral a coiffé un peloton groupé devant Théo Menant et Grégoire Le Calvé.

Une course très animée sur un circuit exigeant et un vainqueur de la team Sojasun Espoir pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

Pour 2020, nous nous donnons tous rendez-vous le 29 mars pour la 35<sup>e</sup> édition pour une nouvelle journée de vélo dans Guégon.



### Les Boucles Guégonnaises en chiffres, c'est :

- 13 avril 1986 : 1<sup>er</sup> départ des Boucles Guégonnaises
- 34 éditions, la 35<sup>e</sup> en préparation
- 5 430 kms de course Elite depuis 1986
- 6 nationalités représentées depuis le début
- Un véritable tremplin pour le cyclisme professionnel avec des passages remarquables de Warren Barguil, David Gaudu, Valentin Madouas, Olivier Le Gac, Stéphane Heulot et Frédéric Guesdon...
- Des Miss accompagnant les coureurs
- 250 bénévoles sur le pont
- 400 repas servis assis pour les bénévoles et les partenaires
- Des partenaires privés et publics qui nous soutiennent

## Les Commerces Guégonnais



Lors de l'animation de Noël, qui a eu lieu à la salle du Halgouët le 15 décembre 2018 l'association des commerçants guégonnais (au nombre de 7) a procédé au tirage au sort de la quinzaine commerciale 2018, les gagnants se sont retrouvés au bar "Le Saxo" pour la remise des lots : Jérôme Ricaud, Jannick Dany, Steven Simtron, Mme Mahé.



## Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust

19<sup>e</sup> endurance du CVO, qui s'est déroulée les 16 et 17 mars 2019.



Cavaliers au départ de la 80 km



Arrivée faire-play de 2 cavaliers



Passage au contrôle véto

## Les CVO, c'est aussi de la randonnée



Rando au Départ de Coët Bugat dans la vallée du Sedon

# Vie Associative

## Théâtre Da Wekon



Cette année encore, vous étiez nombreux au rendez-vous pour assister à nos représentations de février et mars dernier. Adultes, ados et enfants ont pris énormément de plaisir à préparer les spectacles qui, apparemment vous ont bien fait rire. Grâce à l'association, depuis 4 ans, toutes les troupes bénéficient d'ateliers théâtre avec des comédiens professionnels. Cela nous permet de proposer des spectacles de meilleure qualité de plus en plus travaillés.

Une aubaine aussi pour nos comédiens en herbe qui découvrent à travers 8 heures de cours la confiance en soi, la concentration et une maîtrise du corps et de la voix sur scène. Cet apprentissage pourra ainsi leur être bénéfique à l'école ou dans la vie de tous les jours.

Depuis septembre nous voilà donc repartis pour préparer de nouvelles représentations qui seront données les **29 février, 1<sup>er</sup> mars et les 6, 7 et 8 mars 2020.**



### Noms des pièces 2020

Enfants : "Les chasseurs de chaussettes"

Ados : "L'auto- destructeur"

Adultes : "Du flouze, du blé, de l'oseille et des thunes !"

Les 29 février et 1<sup>er</sup> mars : représentations des ados et des adultes

Le 6 mars : représentations des enfants, des ados et des adultes

Les 7 et 8 mars : représentations des enfants et des adultes

Nous vous attendons nombreux ! A très bientôt !

*Virginie PEDRONO, co-présidente de l'association DA WEKON*

## Gym pour tous



Gym douce



Gym seniors



Gym enfants



Stretching



Pilates

## ESG Basket

### Rencontre avec les deux co-présidentes à la section Basket des ESG

Deux jolis sourires à la tête du basket à Guégon : Marion Iliou et Servane Mahieux

#### Une petite présentation s'impose ?

Marion (33 ans) exerce le métier d'infirmière

Servane (23 ans) exerce quant à elle la profession d' AESH (accompagnant des élèves en situation d'handicap)

#### Le basket une passion ?

**M/** J'ai découvert le basket en allant voir mon frère aux matches de foot. Pendant longtemps derrière la vitre, mon père m'a ouvert la porte ... cela fait 25 ans maintenant à Guégon

**S/** Après une expérience au foot pendant 1 an, j'ai commencé avec Marion comme coach : il y a déjà 16 ans (rires)

#### La présidence une évidence ?

**M/** non mais il fallait assurer la relève pour maintenir la dynamique

**S/** non plus mais on voulait rester dans la continuité du travail accompli par Morgane Métayer (10 ans de présidence)

#### Quels sont vos souhaits pour cette saison et les suivantes ?

**M et S /** Maintenir le cap en engrangeant des victoires notamment la coupe pour les Séniors et les jeunes aussi bien entendu. Il faut maintenir l'état d'esprit du club, les effectifs et la motivation de tous.

#### Comment peut-on rejoindre l'effectif des ESG basket ?

**M et S /** Il suffit de se rendre sur les créneaux d'entraînement. Nous recherchons surtout des jeunes pour compléter notre équipe U15 mixte.

#### Quels sont vos effectifs et le nombre d'équipe actuellement ?

Le club compte 10 équipes dont 2 séniors féminines et une de loisirs. Nos équipes jeunes se présentent comme suit :

2 équipes U9 => entraînement le mardi de 18 h à 19 h

2 équipes U13 => entraînement le jeudi de 18 h à 19 h 30

1 équipe U15 mixte => entraînement le mercredi de 17 h à 19 h

U18 et séniors filles => entraînement le mardi de 19 h à 20 h 30 et le vendredi de 19 h 30 à 21 h 30

Loisirs => entraînement le mercredi de 19 h à 20 h 30

#### FSCF ou FFBB ?

Il existe deux fédérations en France et les ESG sont actuellement membres de la FSCF.

**M et S /** La migration vers la FFBB reste un projet futur mais il se fera progressivement.

#### Que peut-on vous souhaiter ?

**M et S /** Une belle saison ! On espère maintenir la dynamique en place en restant solidaire et en se faisant plaisir.



U9



U11 Garçons



U11 Mixte



U13 (1)



U13 (2)



U15 Mixte



U18 filles

## Retour sur les finales départementales FSCF Morbihan des 25 et 26 Mai 2019

Rencontre avec Morgane Métayer (Secrétaire) et ses deux co-présidentes Marion Iliou et Servane Mahieux

### Pourquoi le choix s'est porté sur Guégon ?

Dans un premier temps, il faut déposer sa candidature et répondre au cahier des charges imposé par la FSCF. Mon souhait (Morgane) était de pouvoir conclure mes 10 ans de présidence par une fête du basket à Guégon en l'occurrence les finales départementales. La qualité de notre complexe a fortement fait pencher la balance en notre faveur auprès de la FSCF.

### Des finales, c'est une sacré organisation ...

A notre avantage, l'expérience de trois finales départementales à notre actif facilite le bon déroulement de ces journées. Les bénévoles de l'association (foot et basket) sont sollicités et suite à leur réponse on peut établir des plannings. Ainsi, un partage des tâches est réalisé et chacun sait ce qu'il doit faire au niveau commandes, intendance ...

### Comment se déroulent ces journées ?

La fédération établit le planning des rencontres. Le samedi on assiste à des rencontres ponctuées notamment de la pause du midi et du discours des officiels. Le dimanche, le rythme des rencontres est toujours à l'ordre du jour. De plus, nous avons mis en place un fil rouge avec les enfants (avec Servane aux commandes !) suivi par les autres bénévoles et le public ! Quant aux différentes récompenses, elles sont remises à l'issue de chaque rencontre par un officiel de la fédération accompagné par un licencié et un jeune du club.

### Quelles sont les contraintes de ces journées ?

C'est très intense et le rythme est soutenu sur les deux jours pour une centaine de bénévoles. Avec un planning bien établi et respecté, cela laisse peu de place à l'improvisation

### Quel est le meilleur moment ?

Sans hésitation la victoire de notre équipe U13 face à Guéhenno !

### A quand un évènement similaire à Guégon ?

Il faudra compter quelques années maintenant pour assurer la rotation imposée par la FSCF.

### Quelles sont les retombées d'un tel évènement ?

Le plus important c'est la convivialité qui règne pendant ces journées. Cela permet de fédérer le groupe et de passer des moments privilégiés avec les parents. Du point de vue économique, la restauration et la buvette sont des atouts indéniables.

### Mot de la fin :

Nous tenions à remercier tous les bénévoles et nos sponsors qui ont participé financièrement pour la confection des programmes. Un remerciement particulier à Intersport pour les tee-shirt des bénévoles et à la Biscuiterie Le Dréan qui a permis d'offrir un ballotin à tous les joueurs et joueuses finalistes.

Propos recueillis par  
Hélène Le Labourier

# Vie Associative

## ESG Basket



Seniors A



Seniors B

## ESG Football



Joueurs et dirigeants des équipes seniors

## Club des Aînés



*Un club très dynamique avec de nombreuses activités qui permettent de passer de bons moments ensemble.*



## FNACA

### Relais du souvenir

Dans le cadre des commémorations du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la libération, le Relais du Souvenir a souhaité renouveler son action le 5 juin 2019 afin de rappeler la mémoire des soldats de la France Libre parachutés dans le Morbihan à partir du 5 juin 1944. Devant chaque monument, une cérémonie comprenant un rappel des événements, une minute de silence et le chant de la Marseillaise a été organisée. Au total, 8 communes et 23 monuments commémoratifs ont été relayés pendant 75 kilomètres. Le relais s'est arrêté à Guégon au monument aux morts de Boccabois et aux stèles du Lieutenant de La Grandière et du Sergent Plouchard. Le groupe de coureurs était constitué de sportifs venus de la police nationale, de la gendarmerie, des services d'incendie et de secours et de militaires.



### Les cérémonies du souvenir



Remise de la Croix des Combattants à René Blanchard, Emile Dubot, Eugène Etienne, Jean Laly, Eugène Lorcy, Michel Marivin et Armel Moisan.



M. Gopois et son euphonium



8 mai



11 novembre

# Vie Associative

## 2 nouvelles associations

### SAKURA KAN

Apprendre l'art du sabre à la façon des samourais d'autrefois, c'est ce que propose le tout jeune Club Sakura Kan. Dans une ambiance "cool et tranquille" où l'amitié tient une place importante avec le respect, l'équipe vous initie au kendo, une version moderne de l'escrime au sabre. Pas besoin de s'équiper pour débiter : une tenue de sport confortable suffit.

L'association vous accueille tous les mardis soir de 20 h 00 à 22 h 00 au complexe sportif Yves de Halgouët.

Pour plus de renseignements, consulter le site [www.kendo-guégon.fr](http://www.kendo-guégon.fr) ou la page Facebook Sakura Kan



### Vigilance Self Défense



Pourquoi Vigilance ? Nous sommes un groupe de copains qui avons découvert la self défense ensemble.

Actuellement près de chez nous cette discipline n'est pas proposée, c'est pour cela que nous avons décidé de créer Vigilance sur Guégon. La self défense, c'est apprendre à se défendre soi-même !

C'est ce que propose notre association dans la simplicité et le respect. Cette discipline est ouverte à toutes et tous.

Les cours sont le jeudi soir de 20 h à 22 h à la salle des sports.

### Musique à Mongrenier



*BAM chansons d'amour, de révolte et de bistrot*



*Théâtre d'objets et bidouille avec la troupe "Bakélite"*



*Théâtre d'impro avec "Les sorties de route"*





# Vie Associative

## Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon

### La Chapelle du Borne

La Chapelle Saint Méen au Borne a été édifée au 16<sup>e</sup> siècle et agrandie dans les années 1920. Le site sur lequel elle a été construite appartenait au Prieuré de Sainte Croix à Josselin, lieu sur lequel s'élève la chapelle Sainte Croix qui date de 1060. Vers 1060 les moines de Saint Sauveur de Redon arrivent à Josselin suite à la sollicitation du Seigneur de Porhoët, propriétaire du château de Josselin.

En complément de Sainte Croix, les moines ont bénéficié de terres aux villages de Cardeno, Kersého et au Borne d'où la construction de la chapelle au Borne.

Les travaux en cours permettront de retrouver la chapelle en très bon état dans les années à venir ; la phase réalisée actuellement comprend la consolidation des fondations par un apport en béton fibré, le rejointement des murs côté route et dans un proche avenir, la pose d'une autre voûte ainsi que le remplacement de certains éléments de la charpente. Une étude a été réalisée préalablement par Léo GOAS, architecte du patrimoine, pour un montant de 2 500 € HT. Elle préconise la consolidation des murs, la rénovation du clocher et de la charpente. Les travaux se font sur les directives de la mairie avec la collaboration de l'association de Sauvegarde du Patrimoine qui apportera une aide financière.

L'association de sauvegarde du patrimoine a été créée en 1984 dans le but de restaurer, d'entretenir et de mettre en valeur le patrimoine de Guégon.

Monsieur Christian Trillat a assuré la présidence de l'association de 1984 à 2019 avec Gérard Le Jeloux, Agnès Éon.



Croix de La Ville Hourman



Puces de Pâques



## Passé la Seconde

13 jeunes filles ont pratiqué la gymnastique rythmique de loisir durant la saison 2019.

Celle-ci s'est clôturée par un beau spectacle sur le thème "les 4 saisons"

Les gymnastes ont représenté par des enchainements les dates marquantes d'une année.

Un déplacement a été organisé le 17 novembre à Betton pour regarder la finale régionale niveau fédéral et national C.



## P'tits Poucets



La traditionnelle chasse aux œufs en avril dans les bois de Coët By

## La Raquette Guégonnaise



Pour cette saison 2019/2020, la Raquette Guégonnaise, club de tennis de table, est composée d'une trentaine de membres, dont 15 inscrits en compétition. Les entraînements ont lieu les mercredis à 19 h et les vendredis à 19 h 30 lorsqu'il n'y a pas de compétition.

Les jeunes joueurs, encadrés par au moins deux compétiteurs du club, s'entraînent le samedi matin sur deux créneaux (9 h - 10 h 30 pour les adolescents et 10 h 45 - 12 h pour les enfants). Des activités sous la forme de jeux sont proposées aux très jeunes joueurs pour apprendre de façon ludique les gestes du tennis de table.

Sur le plan sportif, l'objectif de cette saison est de faire évoluer nos trois équipes dans trois divisions différentes et ainsi permettre à chaque joueur de jouer dans la division qui lui permettra de progresser.

Cinq jeunes joueurs prometteurs évoluent déjà dans nos trois équipes.

Les jeunes pongistes de la Raquette Guégonnaise participeront à trois stages de perfectionnement encadrés par des professionnels du comité départemental pendant les vacances de la Toussaint, de Noël, et les vacances d'hiver.

Par ailleurs, les critériums et opens sont proposés aux jeunes compétiteurs par le comité pour leur offrir une compétition adaptée.

### Événements 2020 :

- Nous serons présents à la fête du SPORT le samedi 26 septembre
- Repas de l'association : 11 janvier
- Stage de perfectionnement à Plumelec pendant les vacances de la Toussaint
- Stage de perfectionnement à Guégon pendant les 17 et 18 février.
- 5<sup>e</sup> édition du Tournoi de l'association ouvert à tous (licenciés et non-licenciés) le 26 juin.

**Contact :** LORIC François

Tél : 07 69 12 56 76

Courriel : raquette.guegonnaise@laposte.net

Hall des sports : Avenue de la ville Pelote, Guegon



# Vie Associative

## Twirling Club

La saison sportive 2018/2019 a été plus que bonne pour le Twirling Club. Nous avons eu de très belles prestations et de très bons résultats.



Les athlètes ont fait de très beaux podiums dont 2 qui sont arrivés au championnat de France, on peut dire que les couleurs du club et celles de la commune de Guégon ont été encore bien représentées.

Merci à nos 18 solistes, 5 duos et nos 2 équipes pour leurs très belles prestations.

*Bénédicte Allain, secrétaire*



## VTT Club Guégonnais

**22<sup>e</sup> rando VTT-Pédestre à Coët-Bugat le 8 septembre 2019**

480 personnes motivées pour parcourir les différents circuits de marche et de vtt préalablement nettoyés par les adhérents du VTT Club guégonnais.



**18 mai 2019 : marche gourmande à Trégranteur** avec une participation de 500 personnes  
Don de 600 euros à la petite Jade de Mohon atteinte de deux maladies orphelines.



**Raclette géante du 2 février 2019**

480 convives ont apprécié la raclette à volonté. Ambiance garantie !



## Associations extérieures

### EQilibres

Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive l'association EQilibres - Qi Gong et Arts Énergétiques, vous propose des cours de Qi Gong, des pratiques de méditation, des stages (huiles essentielles, calligraphie chinoise...) sur cinq communes du département.

A Guégon les cours de Qi Gong ont lieu les lundis de 17 h 20 à 18 h 50 et les vendredis de 9 h à 10 h 30 dans la belle salle du complexe sportif.

L'association EQilibres, Qi Gong et arts énergétiques vous invite à partager son programme de la nouvelle saison 2019/ 2020.

- **Les cours de Qi Gong\*** ont repris depuis le lundi 23 septembre sur cinq communes : Guégon, Sérent, Malestroit, Caro et Ploërmel. (rappel : chaque semaine vous pouvez choisir le cours qui vous convient, à l'heure qui vous convient, sur la commune qui vous convient).

- Tout au long de l'année vous seront proposés : les Ateliers du samedi à Sérent (pratique du Qi Gong ouvert à tous et toutes, découverte d'un art énergétique (kinésiologie, méditation, bols chantants, huiles essentielles, médecine traditionnelle chinoise...). Ces Ateliers du samedi ont lieu de 10 h à 12 h au Dojo de Sérent.

- Vous sont proposés aussi des stages :

Un événement à ne pas rater, le stage du **Qi Gong du Bâton** animé par la spécialiste chinoise de cet art, **Mme Wang Yan Li les samedi 4 et dimanche 5 janvier 2020 à Guégon au complexe sportif.**

- Un stage d'initiation aux élixirs floraux du Docteur Bach (fleurs de Bach) sur deux week-end, les 6 et 8 mars et les 4 et 5 avril 2020 à Sérent.

- Cette année encore, après le succès de l'an passé, vous est proposé une initiation approfondie de la méditation de pleine présence une fois par mois, le samedi matin de 10 h à 12 h au dojo de Sérent. Ces Ateliers de Pratique de la Méditation (APM) sont animés par Agnès Lorceau et Nathaël Moreau.

Pour toute information complémentaire visitez notre site : [www.eqilibres.fr](http://www.eqilibres.fr) et inscrivez-vous à la "newsletter" sous l'onglet "contact" vous recevrez ainsi toutes les actualités de notre association.

\* le **Qi Gong** est une pratique corporelle de santé. Il vise à développer le souffle vital (Qi) et à le faire circuler dans le corps par des mouvements lents et accessibles à tous. C'est une pratique recommandée à toute personne soucieuse de son mieux être physique et psychique. Sa pratique est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. Le Qi Gong est pratiqué par des millions de personnes en Chine et aussi dans le monde entier. En France, il est de plus en plus recommandé par les médecins. Nous sommes heureux de vous le proposer en Bretagne. Agnès Lorceau, notre enseignante, est diplômée de l'école "les Temps du Corps" (Paris) et du Centre International de Qi Gong de Beidaihe (Chine) agréée 2<sup>e</sup> duan par la Fédération Internationale de Qi Gong de Santé à Pékin (Beijing). Elle est en formation continue en Qi Gong, en Tai Ji et en alchimie interne.



### Boules Anglaises

Chaque semaine, le dimanche après-midi et le lundi toute la journée, les joueurs se réunissent dans la salle de sports pour s'entraîner.

Des compétitions ont lieu 3 à 4 fois par an.

L'an prochain, un échange avec un club anglais est prévu pour que les Anglais viennent à Guégon et que les Guégonnais se rendent en Angleterre.



# Vie Associative

## Annuaire des associations guégonnaises



<b>APEL ECOLE SAINT GILDAS</b>	M. DANET Cédric	02 97 70 68 31	<i>apel.stgildas.guegon@gmail.com</i>
<b>OGEC ECOLE SAINT GILDAS</b>	M. PEDRONO Gabriel	09 50 46 84 19	
<b>LES PTITS POUCETS</b>	Mme MERCIER Monique	02 97 22 39 08	
<b>ASSOCIATION MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE</b>	M. HAYS Yoann	06 23 49 39 31	<i>amguegonnaise@gmail.com</i>
<b>ASSOCIATION PYUNDAI</b>	M. HUG Norbert	07 71 05 04 61	
<b>BIHAN TEAM CROSS</b>	M. DOUCET Florian	06 24 12 01 92	
<b>ENFANTS DE ST GILDAS - FOOT</b>	M. RIVIERE Jean	06 98 26 17 41	
<b>ENFANTS DE ST GILDAS - BASKET</b>	Mme ILIOU Marion Co-présidente Mme MAHIEUX Servane	06 17 52 55 50 07 67 78 10 85	
<b>GYMNASTIQUE POUR TOUS</b>	Mme LANOS Patricia	06 82 10 57 96	
<b>BADMINTON GUEGONNAIS</b>	M. LE SOURD Samuel	06 23 04 32 13	
<b>PASSE LA SECONDE</b>	Mme BARILLET Béatrice	06 88 42 62 10	<i>passela2de@gmail.com</i>
<b>TWIRLING CLUB GUEGON</b>	Mme FAUCHEUX Cristina	07 85 51 03 30	<i>twirling.club.guegon@orange.fr</i>
<b>LA RAQUETTE GUEGONNAISE</b>	M. LORIC François	07 69 12 56 76	<i>raquette.guegonnaise@laposte.net</i>
<b>VTT CLUB</b>	Mme ROTIEL Frédérique	06 85 93 74 38	
<b>LES CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST</b>	Mme GUILLOT Emilie	06 23 27 29 19	
<b>ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE</b>	M. GAUTIER Georges	02 97 75 42 69	
<b>COMITE DES FETES DE COET BUGAT</b>	M. MOUNIER Daniel	02 97 73 00 84	
<b>COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR</b>	M. DESIGNE Florent co-président M. SAMSON Félix	06 86 27 63 04 07 69 70 99 66	
<b>COMITE DES FETES DE GUEGON</b>	M. CASTEL Xavier	06 85 41 83 55	<i>bouclesguegonnaises@orange.fr</i>
<b>LES COMMERCE GUEGONNAIS</b>	Mme LE MEUR Maryline	02 97 75 63 79	<i>superette.bobrek@gmail.com</i>
<b>THEATRE DA WEKON</b>	Mme PEDRONO Virginie co-présidente Mme MERCIER Solange	06 60 42 48 55 02 97 75 63 25	
<b>FNACA</b>	M. VIANNAIS Joseph	02 97 22 25 27	
<b>CLUB DES AINES</b>	Mme MARIVIN Agnès	02 97 73 02 00	
<b>MUSIQUE A MONGRENIER</b>	M. FLOC'H Pierre	02 97 22 21 56	
<b>CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE</b>	M. FLOC'H Pierre	02 97 22 21 56	
<b>SAUVEGARDE DU PATRIMOINE</b>	M. DANET Robert	06 18 80 15 33	
<b>VIGILANCE SELF DEFENSE</b>	M. MARTINET Frédéric	06 50 53 16 35	
<b>SAKURA KAN GUEGON</b>	M. MARTINET Frédéric	06 50 53 16 35	
<b>AMICALE LAÏQUE</b>	Mme DAMASIO Marie	06 37 01 37 92	
<b>L'ATELIER DU PÈRE NOËL</b>	M. LE NEDIC Florian	07 69 50 26 74	<i>atelierduperenoel@outlook.fr</i>

## Entreprises et commerces guégonnais

<b>CAFE</b>		
Café-Tabac-Pressé "Le Saxo"	12, rue du 20 juin 1944	02 97 22 30 17
<b>HEBERGEMENTS - GÎTES</b>		
S'adresser à l'Office du Tourisme pour la liste des hébergements ou consulter : <a href="http://www.josselin-tourisme.com">www.josselin-tourisme.com</a>		
<b>CAMPING</b>		
Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20
<b>GÎTES FLOTTANTS</b>		
Ti War an Dour	Base Le Rouvray	07 64 09 12 06
<b>ALIMENTATION</b>		
<b>Supérette</b>		
"Halles Dis"	19, rue du 20 juin 1944	02 97 75 63 79
<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>		
HAMON Anthony et Irina	10, rue du 20 juin 1944	02 97 22 28 71
<b>Biscuiterie-Chocolaterie</b>		
LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00
<b>Crêpes/Galettes</b>		
Crêperie CARO	La Pointe	02 97 75 34 55
<b>Food truck</b>		
Le P'ti Bar à Frites	Centre bourg le vendredi soir	06 50 51 68 35
<b>Crêperie</b>		
Aux Délices de Jade	16, rue du 20 juin 1944	02 97 70 06 47
<b>PROFESSIONS LIBERALES</b>		
<b>Dentiste</b>		
Dr CADIEU Xavier	3, rue du Ponty	02 97 75 69 99
<b>Maison de Santé</b>		
11, rue des Rosiers		
<b>- Médecins généralistes</b>		
Dr LICHE Anca et Dr STAMATE Carmen		02 97 75 61 76
<b>- Pédicure - Podologue</b>		
LE CAM Sylvie		02 97 73 87 53
<b>- Ostéopathe</b>		
VUCKOVIC Vanja		07 67 32 64 73
<b>- Sophrologue</b>		
VUCKOVIC Coraline		07 67 44 55 75
<b>Sophrologue</b>		
PONTGELARD Claudine		06 98 61 27 05
<b>Pharmacie-Orthopédie</b>		
CONRADT Olivier	5, rue du 20 juin 1944	02 97 22 36 92
<b>Cabinet infirmier de Guégon</b>		
	11, rue des Rosiers	02 97 75 41 94
<b>Cabinet infirmier du Centre</b>		
	14, rue du 20 juin 1944	02 97 72 67 94
<b>Cabinet de kinésithérapie</b>		
ROUSSIEZ Vincent	12, rue du Ponty	07 67 65 10 16
<b>TRAVAUX EN BATIMENT</b>		
<b>Carrelage-Plâtre</b>		
SARL ROUX	PA La Rochette, Le Poteau, Lanouée	02 97 22 37 90
PICAUD Didier	La Ville Froger	02 97 22 38 88
<b>Electricité-Chauffage-Plomberie</b>		
DENIS Sanitaire-Chauffage	10, Rue Joseph Le Coq	06 77 85 34 10
<b>Gouttières aluminium</b>		
JACQUES Commerce Consulting	PA Caradec	02 97 70 25 14



## Menuiserie-PVC-Charpente

HEURTEBIS Nicolas	ZA La Bourdonnaye - 56120 LANOUEE	02 97 70 61 56
LE GENDRE Pierrick	La Pointe	02 97 75 46 22
Constructions PENARD	PA Caradec	02 97 75 65 40
SARL DELALANDE	PA Caradec Nord	02 97 75 38 31

## Couverture

EMERAUD Emmanuel	PA Caradec	06 09 38 37 96
------------------	------------	----------------

## Palettes (recyclage)

BURBAN PALETTES - Recyclage	PA Caradec Nord	02 97 73 91 37
OUEST PALETTES SERVICES	PA Caradec	02 97 73 98 25

## Maçonnerie

GOUGEON Gilles	9, Coët Méan	02 97 75 36 75
AVCV MULTISERVICES BATIMENT	2 place du général de Gaulle	06 03 52 20 49

## Matériaux de construction

QUEGUINER Matériaux	PA Caradec Nord	02 97 22 23 80
---------------------	-----------------	----------------

## Peinture

ROSELIER Lionel	ZA La Bourdonnaye - LANOUEE	06 88 31 40 53
LE GUENNEC Hervé	La Pointe	06 72 22 56 04

## Ravalement

AMC Ravalement	4, place de l'Eglise	06 25 94 59 61
----------------	----------------------	----------------

## Bâtiments d'élevage

F-Technic Construct	7, la Croix Blanche	06 59 75 76 03
---------------------	---------------------	----------------

## Tous corps d'états (sauf électricité et plomberie)

GELPE Laurent (permis nacelle 1B - 3B)	Boccabois	06 99 31 87 40
--	-----------	----------------

## AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN

### Garage

GARAGE DU CLOS PERRET	20, rue de Bisoizon	02 97 22 38 31
-----------------------	---------------------	----------------

## AGRICULTURE

### Travaux agricoles

BELLAMY SARL	Le Bois Gicquel	06 20 53 82 15
DREANO Philippe	La Ville Beuve	02 97 75 68 70

## DIVERS

### Conseillère H2o

CADORET Jennifer	La Barrière de Coët By	06 43 56 74 41
DENIS Isabelle	La Ville Guimard	07 85 81 40 07

### Apiculteur

Les Rûchers Delamarche	Guilleron	06 77 19 99 30
Les Rûchers de Bretagne	27, Penroc	02 97 73 94 86

### Cartonnerie

SMURFIT KAPPA	PA Caradec Nord	02 97 73 68 68
---------------	-----------------	----------------

### Coiffure

Salon "Imagine"	7, rue du 20 juin 1944	02 97 75 67 16
-----------------	------------------------	----------------

### Combustibles

Les Combustibles guégonnais	ZA La Croix Blanche	02 97 42 24 82
PICAUD Fioul	PA Caradec	02 97 22 25 95

### Désinsectiseur-Élagueur

MICHEL Nicolas	Coët Bugat	06 03 88 63 03
----------------	------------	----------------

### Danse

ROBIN Edith	La Ville Daniel	02 97 22 30 54
-------------	-----------------	----------------

### Jardinage - Travaux paysagers

LE COZ Eric	4, rue Anne de Bretagne	02 97 22 39 15
-------------	-------------------------	----------------

## Aménagements, terrassements, tous travaux extérieurs

GUILLAUME Samuel	Mesle	06 02 24 25 86
Société TAD (Travaux d'Accès Difficile sur corde)	Les Touches	06 87 66 73 39
C'MOY PAYSAGE	5, Le Bot	06 89 13 49 20

## Mouleurs Cadres et miroirs

DUBOURG Encadrements	PA Caradec Nord	02 97 93 37 38
----------------------	-----------------	----------------

## Pastelliste

COURTINE Anne	Boccabois	06 12 84 36 72
---------------	-----------	----------------

## Paysagiste

CADORET Yann	Bogué	02 97 75 46 19
--------------	-------	----------------

## Pension animaux-dressage

Centre canin-équin du pays de Josselin	La Ville Daniel	06 65 61 33 87
--	-----------------	----------------

## Photographe

ELUERE Pauline		06 72 20 29 16
----------------	--	----------------

## Signalétique

SMBA	ZA La Croix Blanche	06 80 81 99 82
------	---------------------	----------------

## Soutien scolaire (méthode Montessori)

BARILLET Béatrice	3, rue Eugène Dréano	06 88 42 62 10
-------------------	----------------------	----------------

## Transport de marchandises

ROUXEL Logistique	PA Caradec	siège Vannes : 02 97 47 17 37
-------------------	------------	-------------------------------

## Travaux publics

MARIAGE Jean-François	Catélo	06 20 51 34 61
-----------------------	--------	----------------

## Peinture personnalisée

PAU-AUDUBERT Franck	La Châtaigneraie	06 61 36 42 00
---------------------	------------------	----------------

## Crêperie "Aux Délices de Jade"

M. Christophe LE BRUN ouvrira une crêperie au n° 16 de la rue du Vingt juin 1944 en janvier 2020. Cette installation comblera un vide dans le bourg de Guégon, où aucun établissement de restauration n'existe depuis la fermeture du restaurant L'Olivier en 2013. Ce local est idéalement situé sur l'axe principal de l'agglomération, à proximité immédiate des autres commerces et services.



## Garage du Clos Perret



*Thomas Nicolas et Maryse Lefrançois ont repris le garage du Clos Perret depuis le mois d'avril 2019. Ils succèdent à Marie et Alain Hug qui viennent de prendre leur retraite.*

### Quelle est votre expérience en mécanique ?

J'ai 17 ans d'expérience dans la réparation automobile, je suis titulaire d'un BEP mécanique que j'ai effectué au CFA de Vannes et en alternance chez Alain Hug, et d'un BAC Pro mécanique passé chez Peugeot à Loudéac. J'y suis resté 10 ans avant de prendre la responsabilité de l'agence Vulco de Loudéac durant cinq années. Cela m'a permis d'acquérir l'expérience nécessaire à la reprise d'un garage. Lorsque j'étais apprenti, j'avais émis le souhait de reprendre le flambeau lors du départ en retraite du couple Hug. Après quelques mois de discussion, j'ai repris ce garage et aujourd'hui je travaille avec un salarié et ma femme qui assure la partie administrative.

### Quels sont vos projets ?

Je propose pour les véhicules sous garantie la révision constructeur toute marque, le changement de carte grise tous véhicules. Nous proposons déjà à la vente des véhicules d'occasion, aussi je souhaite développer la vente de véhicules neufs pour répondre à la demande de mes clients.



**Garage du Clos Perret - Tel: 02 97 22 38 31 - [garage.clos.perret@orange.fr](mailto:garage.clos.perret@orange.fr)  
Lundi au Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 18 h 30 - Samedi : 8 h 00 - 12 h 00**

## Activités médico-sociales



### Dr Carmen Stamate

Suite au départ d'un médecin le 30 avril 2019, les élus et les autres professionnels de santé ont recherché activement un nouveau médecin. Le docteur STAMATE, ayant déjà effectué quelques remplacements du docteur LICHE, a souhaité s'installer à Guégon.

#### Consultations au cabinet :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h

#### Consultations à domicile :

Du lundi au jeudi de 13 h à 15 h

Tél : 02 97 75 61 76

## Kinésithérapeute

Un kinésithérapeute de retour à Guégon ! Vincent Roussiez a ouvert son cabinet le 9 décembre 2019 dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, aménagée à cet effet. Une solution temporaire en attendant le transfert de son cabinet dans la future extension de la maison de santé. Outre la rééducation fonctionnelle "classique", Vincent Roussiez se forme régulièrement aux techniques basées sur les preuves scientifiques et qui rendent le patient acteur de sa prise en charge. La méthode McKenzie, dont le principe repose sur des exercices d'auto-traitement et de prévention des lombalgies, dorsalgies et cervicalgies, avec ou sans douleurs irradiantes dans les membres, en est un bel exemple. La rééducation raisonnée de l'épaule, basée sur un rééquilibrage musculaire, en est un autre. La kinésithérapie respiratoire, pédiatrique douce et adulte, est également pratiquée. Les consultations se font sur rendez-vous du lundi au vendredi (07 67 65 10 16).



## Rencontre avec Coraline Vuckovic, sophrologue

La sophrologie, accessible à tous, permet aux bénéficiaires d'acquérir des outils à mettre en œuvre au quotidien pour apprendre à gérer ses émotions (phobies, problème de sommeil, douleurs chroniques, stress, burn out, deuil,...). Par ailleurs, cette technique permet également de se préparer pour mieux aborder les événements de la vie tels que des examens scolaires, médicaux, accouchements...

La sophrologie a pour but de mettre en place un état de conscience modifié afin de permettre au pratiquant d'être en harmonie avec lui-même et son environnement.

Les consultations peuvent faire l'objet de recommandations de médecins, de centres anti-douleurs. D'ailleurs, certaines mutuelles remboursent



ces séances au même titre que l'ostéopathie.

De plus, Coraline intervient auprès d'élèves du primaire dans le cadre d'activités périscolaires avec des groupes de 10 à 14 enfants à Notre Dame du Roncier (Josselin) et à l'école Jules Verne (Ploërmel).

Coraline exerce également la technique de massage Ayurvédique auprès des "tout petits" et souhaite étendre cette pratique sous forme d'atelier dans les crèches pour renforcer le lien parent / enfant. Vous pouvez prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

**Contact au 07 67 44 55 75 ou consulter le site facebook Coraline Vuckovic Sophrologue**

*Propos recueillis  
par Hélène Le Labourier et Corinne Perré*

## PAF Design, petite entreprise de peinture personnalisée

Installé en tant qu'auto-entrepreneur à la Châtaigneraie à Guégon, Franck Pau-Audubert nous présente son entreprise.

### **Franck, depuis combien de temps exerces-tu ce métier ?**

Cela fait maintenant presque 10 ans que je rénove à titre personnel des casques et cadres de vélo dans mon petit atelier. Il y a 18 mois environ, j'ai décidé de faire de ma passion mon activité principale.

### **D'où vient cette passion ?**

Au début, je m'amusais à personnaliser mes propres casques et passionné de sport en général, notamment de cyclisme, j'ai acheté un cadre de vélo brut afin de réaliser une peinture totalement à mon goût.

### **Quelle est ton activité principale ?**

La moitié de mon activité consiste à repeindre des vélos complets et pour l'autre partie ce sont des peintures réalisées sur des cadres abîmés ou réparés. Parfois on me demande aussi une peinture complète avec pour seul modèle une photo de résultat espéré.

### **Peux-tu nous décrire en quelques mots les opérations nécessaires au bon déroulement de ces tâches ?**

Pour un résultat parfait, au minimum quatre étapes sont nécessaires : ponçage, couche d'apprêt, la décoration



avec création de caches et pochoirs puis vernis. Toutes ces opérations prennent beaucoup de temps et actuellement je suis sur une base d'un vélo complet par semaine et une petite dizaine de réparations.

### **Qui sont tes clients ?**

Je travaille avec de nombreux magasins de cycles de toute la Bretagne et plus particulièrement de la région Vannetaise. Nous sommes peu nombreux à faire ce métier, c'est pourquoi je suis très sollicité. Le bouche à oreilles est un très bon moyen de se faire connaître et depuis quelques temps, ce sont des équipes professionnelles qui me font appel pour remettre leur vélo en état.

### **Pour terminer, as-tu d'autres projets en tête pour faire évoluer ton entreprise ?**

Je suis en effet à la recherche d'un local d'environ 80m<sup>2</sup> dans le secteur de Guégon-Josselin. Je commence à être un peu à l'étroit dans mon petit atelier.

*Propos recueillis par Roland Le Blay*

## AVCV Multiservices Bâtiment

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Vitor RODRIGUES, j'ai 30 ans, je suis marié et j'ai deux enfants, une fille de 12 ans et un garçon de 7 ans. Je suis né à Lamégo Portugal, c'est à 80 km de Porto.

### **Depuis quand êtes vous arrivé à Guégon ?**

Je suis arrivé dans la commune il y a un plus d'un an et je m'y plais bien.

Je connaissais Carlos ALVITÈS qui a l'entreprise de ravalement AMC à Guégon. J'ai travaillé durant une année avec lui et j'ai décidé de m'installer à mon compte avec un associé.

### **Depuis quand avez-vous créé votre société ?**

Mon entreprise AVCV a été créée le 2 septembre 2019. Je suis plaquiste, carreleur. Je fais de la maçonnerie, de la rénovation, de l'isolation et la pose de parquet.

J'ai appris mon métier au Portugal. J'ai travaillé pendant 10 ans à Marseille dans une petite entreprise de cinq ouvriers.

### **Sur quel secteur travaillez vous ?**

Je travaille sur tout le secteur de Josselin ainsi que tout le Morbihan et les départements limitrophes.

Actuellement, j'ai un gros chantier à Redon.

### **Comment vous joindre ?**

Tél : 06 03 52 20 49

E mail : [avcvservice@laposte.net](mailto:avcvservice@laposte.net)

Entreprise AVCV Multiservices

Adresse : 2 Place du Général de Gaulle  
56120 Guégon



*Propos recueillis par Robert Danet*

## Comice Agricole à Radenac le 29 juin 2019

18 élevages présents

49 vaches de race Prim'Holstein jugées par Patrice Lamy, d'Ille et Vilaine

17 de race Montbéliarde jugées par Charlie Prudor, d'Ille et Vilaine

5 de race Blonde d'Aquitaine

2 juments de trait avec leurs poulains.



**L'an prochain, le comice aura lieu le samedi 27 juin 2020 sur la commune de Pleugriffet.**

*Sous un soleil de plomb, Manif, vache en première lactation, appartenant à Serge AMIOT, de "La Ville Ruaud" en Guégon a brillamment remporté la première place au classement des jeunes vaches lors du comice.*

### Palmarès du comice du Pays de l'Oust et du Lié RADENAC le samedi 29 juin 2019

#### Championnat Holstein :

Grande championne : IMPERIALE (GAEC LE FEBVRIER)

Réserve grande championne : DU VIEUX CHENE NIGELLE  
(EARL DU VIEUX CHENE)

Championne adulte : IMPERIALE (GAEC LE FEBVRIER)

Réserve championne adulte : HACHETTE (GAEC LE FEBVRIER)

Meilleure mamelle adulte : IMPERIALE (GAEC LE FEBVRIER)

Championne jeune : MANIF (Serge AMIOT)

Réserve championne jeune : LAGUNA 76 (Gwenaël GILBERT)

Meilleure mamelle jeune : MANIF (Serge AMIOT)

Championne espoir : DU VIEUX CHENE NIGELLE  
(EARL DU VIEUX CHENE)

Réserve championne espoir : MYOSOTIS (GAEC LE FEBVRIER)

Meilleure mamelle espoir : MYOSOTIS (GAEC LE FEBVRIER)

Meilleure laitière : HACHETTE (GAEC LE FEBVRIER)

Challenge inter Province du Pays de l'Oust et du Lié  
GUEGON - FORGES de LANOUEE - LA GREE SAINT LAURENT

#### Sections :

Section 1 A : DU VIEUX CHENE NIGELLE (EARL DU VIEUX CHENE)

Section 1 B : MILKA (GAEC DU BEAUSEJOUR)

Section 1 C : MARADONA (GAEC DU BEAUSEJOUR)

Section 1 D : MYOSOTIS (GAEC LE FEBVRIER)

Section 2 A : MANIF (Serge AMIOT)

Section 2 B : LAGUNA 76 (Gwenaël GILBERT)

Section 3 : DU VIEUX CHENE JOLIECOEUR  
(EARL DU VIEUX CHENE)

Section 4 : IMPERIALE (GAEC LE FEBVRIER)

Section 5 : HACHETTE (GAEC LE FEBVRIER)

#### Championne Génisse

SAM OZIRIS (GAEC SAMSON)



## Ragondins



245 ragondins  
piégés en 2019.  
Merci aux piégeurs



## Programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Sur le territoire, les habitations ou bâtiments non desservis par le réseau d'assainissement non collectif doivent être équipés d'une installation d'assainissement autonome permettant le traitement et l'évacuation de l'ensemble des eaux usées. Afin d'accompagner la réhabilitation des installations non-conformes, Ploërmel Communauté met en œuvre un programme de subvention financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ce programme de subvention concerne les installations réalisées avant octobre 2009, qui d'après la conclusion du dernier contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) peuvent provoquer un risque sanitaire.

## Programme local de l'habitat

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) constitue le document cadre de la politique de l'habitat. Il en définit les objectifs et les principes en visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement ainsi qu'en favorisant le renouvellement urbain et la mixité sociale. Après une phase de préparation entre les professionnels de l'habitat et les habitants, le projet va voir le jour. Sa mise en service sera effective sur la période 2020/2025. Dès 2020, des aides financières à la population pour la rénovation énergétique des logements, pour l'achat de biens anciens dans les bourgs ou encore pour la réalisation de travaux permettant de redonner vie à des bâtisses inoccupées, seront mises en œuvre. Les communes pourront également être soutenues financièrement dans leurs projets d'acquisition de biens vacants et de création de logements locatifs.

Pour bénéficier du programme de subventions, il est nécessaire d'être propriétaire de l'habitation ou du bâtiment raccordé depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2011 : d'autres conditions fixées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne écartent certaines communes de ce dispositif. Pour les usagers éligibles, le programme de subvention permettra une aide financière de 30% sur le montant total des études et des travaux, dans la limite de 8500 € de dépenses réelles.

Ouvert sur 3 ans uniquement, de 2019 à 2021, le programme accepte un nombre de dossier limité. Pour vérifier la validité du dossier et avant toute démarche, les usagers concernés doivent prendre contact avec le SPANC de Ploërmel Communauté au 02 97 73 20 96 ou par mail à [spanc@ploermelcommunaute.bzh](mailto:spanc@ploermelcommunaute.bzh).

## Une étude auprès de foyers

En parallèle, Ploërmel Communauté a lancé une étude pour mettre en œuvre une Opération d'Amélioration de l'Habitat sur tout le territoire dès 2020, à la suite de l'OPAH du Porhoët. Celle-ci permettra de lever des fonds complémentaires afin d'aider les propriétaires à améliorer leur logement.

D'ores et déjà, vous pouvez rencontrer des professionnels pour toutes questions liées à l'habitat :

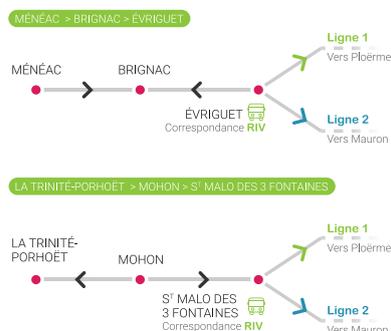
- ADIL (conseils juridiques, simulations financières) 02 97 47 02 30
- SOLIHA (conseils d'amélioration du logement, recherches de financement) - 02 97 40 96 96

Pour tous autres renseignements, vous pouvez contacter le service Habitat de Ploërmel Communauté.

Tél. : 02 97 73 20 97

## RIV, votre réseau de bus

Ploërmel Communauté a mis une expérimentation en place afin de développer un réseau de transport pour les usagers. Cette expérimentation a débuté en septembre 2018 pour une année et a coûté 506 000 €. Elle dessert 10 communes sur les 30 de la Communauté. Le Conseil communautaire a validé la reconduction pour une année sur le même périmètre.



### N'OUBLIEZ PAS

Les voyageurs sont pris en charge et déposés aux arrêts et heures indiqués ci-joint. Pensez à prévenir au plus tôt en cas d'annulation de votre trajet.

Renseignements sur  
**RIV-info.bzh**  
[bus.riv@ploermelcommunaute.bzh](mailto:bus.riv@ploermelcommunaute.bzh)



Horaires au 1<sup>er</sup> septembre 2019

1€ ► trajet



À la demande  
par Ploërmel Communauté

Rejoignez le réseau de bus RIV depuis  
MÉNÉAC • BRIGNAC • LA TRINITÉ-PORHOËT • MOHON

Réservez votre trajet  
la veille avant 16h00  
au  
02 97 93 30 70

PLOËRMEL • TAUPONT • S' MALO DES 3 FONTAINES •  
GUILLIERS • ÉVRIGUET • S' BRIEUC DE MAURON •  
MAURON • NÉANT YVEL • LOYAT  
GAËL • S' MÈEN LE GRAND • MONTAUBAN DE BRETAGNE

## Mémoires du Pays de Josselin

L'association "Mémoires du pays de Josselin" regroupe des membres des différentes communes du territoire. Elle a pour but de faire revivre l'histoire de nos bourgs et villages à travers des expositions, des conférences, des publications et des sorties.

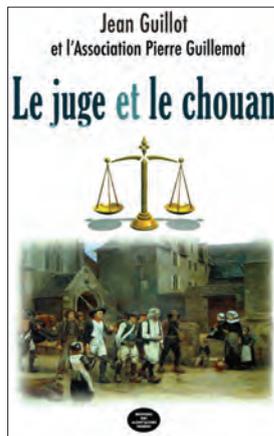
- **Le 7 février**, fidèles à la tradition, les membres de l'association se sont réunis pour partager la galette des rois. Lors de cette réunion, Benoît Guillemain, le président, a proposé comme thème pour cette année, "la chouannerie dans le canton de Josselin". Il contactera Jean Guillot, historien, écrivain et président de "l'association Pierre Guillemot" de Bignan pour une intervention auprès de nos adhérents.

Ces derniers sont invités à faire des recherches sur les prêtres réfractaires du canton, l'insurrection à Josselin en 1793 par les "gars de Lanouée", la marche des chouans du 17 mars 1794, la Croix des "chouans de Bréhan" à mi-voie...

- **Le 29 juin** nous nous sommes retrouvés pour mettre en commun les recherches effectuées.

Une liste de sites internet nous a été remise pour nous aider à compléter ces recherches. Benoît propose à la lecture, le livre de Jean Guillot "Le juge et le Chouan".

La réunion s'est terminée par un buffet froid.



- **Le samedi 7 septembre**, présence de M.P.J. au "Forum des associations" à Lanouée.

- **Le 14 octobre**, au "café de la forge" à Guillac, Jean Guillot a fait une intervention passionnante sur son ouvrage «Le juge et le chouan». Il a apporté des précisions sur divers événements de la chouannerie, ce qui complète nos recherches.

### Projets pour 2020 :

Suite à une proposition de Bertrand Moisan et dans le but d'organiser une conférence, l'association étudiera "le canton de Josselin et les Trente Glorieuses".



## Aide À la personne : l'ADMR proche de chez vous



Aide aux familles, personnes handicapées, personnes âgées dépendantes, l'ADMR vous conseille, oriente votre demande, et vous propose un service adapté à vos besoins (ménage, courses, repas à domicile, aide aux aidants, accompagnement des personnes dans leurs actes essentiels de la vie quotidienne ...)

L'association de Josselin forte de 50 salariés, 10 bénévoles est intervenue auprès de 550 personnes en 2018. Elle recrute en permanence, salarié(e)s, bénévoles pour assurer un service de proximité plus humain.

**Contact :** Secrétariat à Josselin Le Rocher Bleu  
21, bis rue St Jacques (Hôpital de Josselin)  
Tél : 02 97 73 94 23 Mail [josselin@admr56.com](mailto:josselin@admr56.com)  
Bénévoles responsables de la clientèle :  
Charles Renne 02 97 75 62 56 / 06 82 17 50 78 ;  
Agnès Eon 02 97 22 25 29 ;  
Denise Chevreau 02 97 73 95 39 ;  
Isabelle Laly 06 40 05 51 73 ;  
Jean-Paul Carafay 06 83 41 61 98 ;  
Madeleine Seroux 06 82 41 10 18 ;  
Anne-Marie Sable 06 06 48 77 11 ;  
Jocelyne Perrotin 06 19 75 31 70 ;  
Simone Nicolas 06 89 29 50 14

**Parmi nos partenaires locaux :** Espace Autonomie Est Morbihan 02 30 06 05 60 (Service du département aux seniors)

SSIAD de Josselin Malestroit :  
Françoise LE BON 02 97 73 13 36



# Le Tout en Images

## Cérémonie d'accueil



Cérémonie d'accueil avec les bébés nés en 2018



Les 18 ans qui ont reçu à cette occasion leur carte d'électeur.



La bienvenue aux nouveaux arrivants



# Le Tout en Images



Chant et harpe celtique avec Dana à l'église St Pierre St Paul



A l'occasion du Pardon de St Gildas, le 9 juin, la chorale Mura Wase a donné un concert en fin de messe. Ce fût l'occasion pour le public de découvrir un riche répertoire composé de chants africains, de négro spirituals et de gospels.



Hubert GUILLO a fait valoir ses droits à la retraite le 30 novembre 2019. Après une carrière dans l'entreprise de serrurerie-métallerie LE PIOUFFLE, il est entré dans le service technique municipal le 1er avril 2017, où il a pu mettre ses talents au service de la commune. Les élus et ses collègues de travail lui ont manifesté leur sympathie à l'occasion de son départ le vendredi 29 novembre, en partageant le verre de l'amitié.



En mars, les journalistes de TF1 sont venus au cœur du village de Coët-Bugat rencontrer Jennifer CADORET et faire un reportage sur sa location Airbnb



# Le Tout en Images



Anne Courtine, pastelliste de France donne des cours de tous niveaux avec plusieurs techniques tous les mardis à la salle de réunion de la salle des sports de 9 h à 16 h (06 12 84 36 72)



Interview de certains présidents d'associations guégonnaises et du maire par Claude Perret, animatrice à la radio RCF (Radio Chrétienne Francophone) pour évoquer le dynamisme de la commune. (RCF Josselin 105.2)

## FETES DE QUARTIER

Moment convivial et rassembleur autour d'un repas et de jeux partagés



Le Ponty

Lors des journées européennes du patrimoine en septembre 2019, Mme Hélène du Boislouveau, a ouvert son manoir du Val au Houx au public. Ce fut l'occasion pour elle de rencontrer Mme Fauchaux qui a habité ce manoir dans sa jeunesse. Elles ont pu ainsi échanger sur l'Histoire et le passé de ce lieu.



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, les habitants des villages de Mesle et Sefrou se sont retrouvés le 24 août pour la fête des voisins. Celle-ci est organisée par les jeunes filles du village : Marion, Louise, Tess et Helena. Ce fut pour tous, l'occasion de faire la connaissance des nouveaux arrivants. Anciens et plus jeunes ont pu partager un bon moment autour d'un apéritif et d'un repas.



# Etat Civil 2019

## Naissances

Yann LE BRAZIDEC	11/01/2019	3, Mesle
Marcelin ONNO	12/01/2019	7, Coëllo
Lilwenn LE RENARD	26/03/2019	42, Coët-Méan
Louka RUELOU	03/05/2019	Léraud
Mélina DALIBARD	01/06/2019	3, La Ville au Cour
Arya BOUIX	20/06/2019	9, La Ville Bihan
Louis GALERNE	05/08/2019	10, rue St Cado
Tiago FLEHO	23/08/2019	21, La Ville Hourman
Awen MARIVIN	25/08/2019	11, Pourmabon
Albane DIDIER JEAN	30/09/2019	7, rue de la Colonne de Justice
Juline ROBERT	25/10/2019	2, La Ville Hourman
Mathis BROGARD	29/10/2019	2, La Ville Daniel

*Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveau-nés.*



**Publication de l'état civil suivant les autorisations des intéressés (sur un total de 21 naissances).**

## Mariages



*Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.*

<b>Romain DEVILLERS et Cindy FLEURY, COLPO</b>	08/06/2019
<b>Kévin MALRY et Charlène GUILLO, 20, lotissement des Ronceaux</b>	22/06/2019
<b>Gaël ROBIN et Karen GUILLOTTE, 30, Coët-Méan</b>	12/07/2019
<b>Vincent GUEHO et Gaëlle TROUGNAC, 20, La Pointe</b>	10/08/2019
<b>Yoann HAYS et Anne THOUVIGNON, DERVAL</b>	10/08/2019
<b>Baptiste CLEMENT et Adeline LE DOUARIN, 14, La Ville Guimard</b>	10/08/2019
<b>Bruno DAVID et Françoise LE CHEVILLER, 34, La Pointe</b>	17/08/2019
<b>Cédric COCHON et Marion HEURTEBIS, LAIGNELET</b>	07/09/2019

## Décès

*Nos sincères condoléances aux familles des défunts.*

Paulette LE NET, 49 ans	09/01/2019	1, place du Général de Gaulle
Marguerite SIROT épouse LE FRANC, 82 ans	28/01/2019	Saint-Servant-sur-Oust
Marie GRANLIN veuve MERLET, 95 ans	17/02/2019	Guilleron
Pauline LEVEQUE veuve JOUBIN, 85 ans	23/03/2019	9, rue de Bisoizon
Fabien LORAND, 47 ans	30/03/2019	14, Bréhalé
Stéphanie BOURON, 53 ans	28/04/2019	11, chemin des Gaboriaux
Odette HAYS veuve DANY, 93 ans	03/05/2019	Le Bois Liscaud
Marie TANGUY veuve LE GUENNEC, 89 ans	19/05/2019	Coët-Méan
Jocelyne PLAGNE, 68 ans	30/05/2019	4, rue du Général de Gaulle
Yvonne NGHIE, 68 ans	01/06/2019	8, La Ville Hulin
Henri GUILLET, 61 ans	13/06/2019	24, rue de la Sapinière
Julie LE BRETON veuve LE BRETON, 84 ans	14/06/2019	13, La Ville Ruad
Michel COBIGO, 71 ans	01/07/2019	17, Coëllo
Anna BIHOUEE, 88 ans	07/07/2019	Le Gueldo
Emilie MAHIEUX veuve LE GENTIL, 94 ans	08/07/2019	1, La Ville Bihan
Joël OLIVO, 65 ans	04/08/2019	8, Le Plessis
Raymond BILLARD, 76 ans	07/08/2019	5, place du Général de Gaulle
Amélie LECUYER veuve LE GUEVEL, 94 ans	07/09/2019	La Chapelle es Brières
Max FACORAT, 65 ans	13/09/2019	11 rue du Général de Gaulle
Bruno MARTINET, 63 ans	18/09/2019	2, rue des Géraniums
Raymonde ALLAIN épouse GILLET, 67 ans	24/09/2019	2, Séfrou
Joseph LE BORGNE, 89 ans	04/10/2019	19, La Châtaigneraie
Suzanne CHAMAILLARD épouse VESTIS, 80 ans	05/10/2019	Barrière de Coët By
Emilienne BARBIER veuve BERTHAULT, 88 ans	26/10/2019	6, Caradec
Paulette CHANTREL épouse LE TALLEC, 92 ans	10/11/2019	12, rue du Clos Perret
Joseph MOUNIER, 90 ans	27/11/2019	4, Les Touches





# GUÉGON étape de tous vos loisirs !

*Guegon.fr*

